

Loiret
Nature
Environnement



2023

RAPPORT
D'ACTIVITÉS



Sommaire

Les inventaires et expertises biodiversité..... p. 2

Les projets "Développement Durable"..... p. 17

La sensibilisation et l'Education à l'environnement..... p. 22

La Réserve Naturelle Nationale de Saint-Mesmin..... p. 26

La vie de l'association..... p. 30



Les inventaires et expertises biodiversité

Les suivis d'espèces

Le Balbuzard pêcheur

Balbuzard, plutôt une bonne année

L'année 2023 a connu un **succès reproducteur encourageant**. La petite équipe de bénévoles a continué à suivre et surveiller la **trentaine de nids installés dans le Loiret**, que ce soit en forêt d'Orléans, en propriété privée mais aussi sur quelques pylônes Rte.

Cette année, les pluies régulières ont réduit les risques d'incendies et la forêt est restée ouverte aux promeneurs pendant toute la saison, nous permettant d'assurer nos permanences à l'observatoire du Ravoir tous les dimanches et même les jours fériés. Entre mars et la fin août, **plus de 1 400 personnes ont ainsi été sensibilisées** à la protection du balbuzard.

Au Ravoir, c'est le couple 6.A-Panchita qui s'est à nouveau reproduit, menant **trois jeunes à l'envol**. Le plus âgé a toutefois disparu deux jours après avoir quitté le nid. Comme, au moment de l'envol, les jeunes dépendent



Panchita © G. Perrodin

totallement des parents et ne s'éloignent guère du nid, il est donc quasiment certain que ce jeune est mort.

Cette situation est malheureusement familière puisqu'il est arrivé plusieurs fois dans l'histoire du Ravoir qu'un des jeunes disparaisse quelques jours après son envol ; la dernière fois c'était en 2019.

Le deuxième jeune a pu évoluer sans encombre jusqu'à son émancipation qu'il a dû acquérir peu après le 5 août, date à laquelle il a été observé pour la dernière fois sur l'étang.



© G. Perrodin



Jeune ADI au Ravoir le 4 juillet 2023 © G. Perrodin

Quant au petit dernier, régulièrement et rudement agressé par ses aînés, il était chétif, montrait une pousse anormale des plumes et n'avait pu être bagué. Nous craignons qu'il ne survive pas ou qu'il ne puisse jamais voler. Mais il s'est progressivement emplumé et a fini par effectuer son premier vol à la fin du mois de juillet, soit un mois après les deux aînés.

Comme à son habitude, Panchita n'a pas attendu la complète émancipation de ses jeunes pour partir en migration. Observée pour la dernière fois le 5 août, elle était arrivée sur sa zone d'hivernage dans l'estuaire de l'Eo le 10 août, soit un trajet Loiret-Asturies de cinq jours.

Ailleurs dans le Loiret, sur les 29 couples connus qui ont entamé une ponte, 27 se sont reproduits avec succès, menant 56 jeunes à l'envol.



Panchita en Espagne - Août 2023 © C. Sanjurjo

Les sternes

Une année mitigée, fortement marquée par la grippe aviaire

Dans la succession rarement interrompue d'années néfastes pour les Laridés que nous connaissons depuis 2007, l'année 2023 sera une année mitigée : nous avons à peine eu le temps de dénombrer les colonies que, le 18 mai, une brusque montée des eaux a emporté tous les nids installés sur les bancs de sable et les îles basses. Toutefois, des oiseaux se sont réinstallés dès l'émergence des grèves, principalement à Orléans (Cabinet vert à Saint-Jean-de-Braye, pont Thinat à Orléans) mais aussi sur quelques sites amont (Alboeuf à Chécy, l'Ormet à Saint-Gondon ou sur les îles de Bonny-sur-Loire).

Le bilan de la reproduction (en nombre de couples installés) s'élève donc à 198 couples de Sternes pierregarins et 132 couples de Sternes naines.

Malheureusement, **la grippe aviaire a fait des dégâts également chez les sternes.** Si aucun chiffre définitif n'a pu être établi, des dizaines d'oiseaux (Sternes pierregarins adultes et juvéniles) ont été retrouvés morts sur l'île d'Alboeuf et au Cabinet vert. La promiscuité avec les deux espèces de mouettes, durement touchées par le virus, aura été fatale.

Bilan très mitigé donc, avec un nombre de jeunes à l'envol bien plus faible qu'espéré et des adultes reproducteurs durement touchés (chez la Sterne pierregarin en tout cas).

Par ailleurs, il est à noter que les îles « hautes » n'ont pas eu à jouer leur rôle de zone refuge pour les sternes : l'île des Boutrons n'a pas été occupée alors qu'elle abritait une magnifique colonie mixte l'année dernière, l'île aux oiseaux de Sandillon non plus, pas plus que l'île de Beaugency, qui paraît de moins en moins propice à l'installation des sternes car la végétation gagne du terrain d'année en année (malgré des chantiers d'entretien du CEN) et que la présence de cinq ou six couples de Goélands leucophées constitue une sérieuse menace pour les poussins...

Malgré cela, nous continuons à maintenir des îles accueillantes pour les sternes et les mouettes : contrôle de la végétation (à Alboeuf) pour laisser des zones de sol nu, contrôle des dérangements (accostages d'embarcations, chiens divaguants...), pose de panneaux autour des colonies les plus importantes...

© J.C. Picard



Un comité régional de bassin a été créé sous la houlette de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels.

L'un des groupes de travail formés au sein de ce comité réfléchit à sacrifier des « îles refuges » pour permettre la reproduction des oiseaux quels que soient les aléas de la Loire : il s'agirait d'îles occupées régulièrement, présentant des points hauts reliés aux grèves par des pentes douces (faciles à emprunter par les poussins) pour faciliter la résilience de la colonie face aux crues.

Ce travail de réflexion est en cours et LNE participe activement aux réunions. Par ailleurs, **notre association poursuit son partenariat avec la DDT** et est invitée à venir contrôler, avant chaque intervention d'engins dans le lit mineur, **que les travaux n'aient pas d'impact négatif sur la faune et la flore.** Les gros travaux de gestion se déroulent généralement à l'automne ou à la fin de l'hiver.



Installation panneau APB îlot C Mareau © D. Hémeray



© G. Chevrier

Les suivis ornithologiques STOC et SHOC

Bilan du STOC-EPS 2023

Depuis la relance du programme STOC-EPS en région Centre-Val de Loire en 2021, un petit groupe d'observateurs suit une dizaine de carrés dans la Loiret. Le groupe s'est encore étoffé en 2023, suite à l'arrivée dans le programme de deux nouveaux observateurs et de cinq agents de l'Office français de la biodiversité. **C'est donc 17 carrés qui sont dorénavant suivis.**

L'arrivée des nouveaux participants dans le dispositif a considérablement élargi la zone prospectée. Précédemment, la majorité des carrés était située dans ou autour de la métropole d'Orléans. En 2023, des communes de Sologne, de la périphérie de la forêt d'Orléans, du méandre de Guilly et une nouvelle commune du Gâtinais ont également été prospectées.

Espèces observées

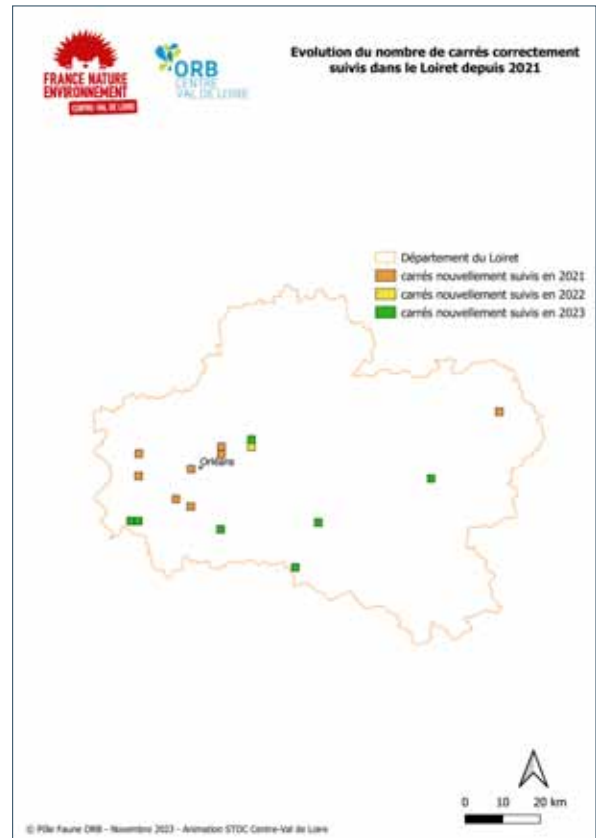
Au total, en 2023, **106 espèces différentes** ont été observées (92 en 2021 et 91 en 2022) avec **une moyenne de 46 espèces** par carré. L'apport de sept nouveaux carrés, avec parfois des milieux non explorés jusqu'alors, a permis de recenser davantage d'espèces. Quant au nombre d'individus, c'est une moyenne de 411 oiseaux par carré qui ont été recensés (242-876).

Douze nouvelles espèces ont été observées en 2023, grâce à des prospections en bords de Loire, le long d'étangs de Sologne, dans des pelouses et des landes.

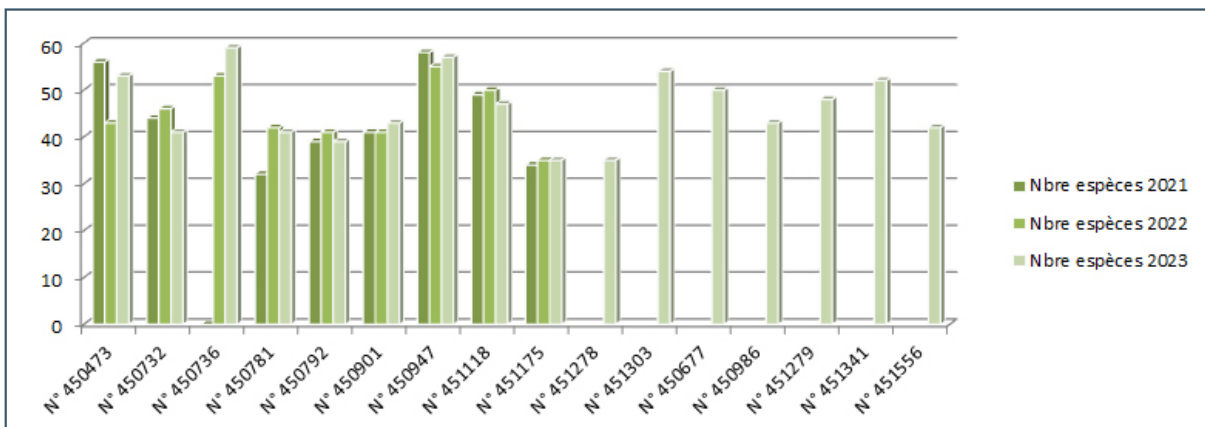
A contrario, certaines espèces n'ont plus été revues depuis. C'est le cas du Bouvreuil pivoine, du Faucon hobereau ou du Torcol fourmillier. Quant à la Bouscarle de Cetti, notée en 2021 mais absente de l'inventaire 2022, elle a été revue sur les deux carrés où elle avait été entendue, ainsi que sur un des nouveaux carrés, à Saint-Benoît-sur-

Loire. Enfin, le Pic cendré, le plus rare de nos pics, a été à nouveau entendu cette année, mais sur un carré différent (La-Ferté Saint-Aubin en 2023 et Semoy en 2022).

Quelques espèces n'ont été notées qu'en 2022 : la Cigogne noire, le Chevalier culblanc, l'Épervier d'Europe ou la Bondrée apivore. Ce sont des espèces peu abondantes et, pour les nicheuses, à grand domaine vital. Le STOC n'est donc pas adapté à leur recensement et le fait de ne pas les observer n'indique pas qu'elles soient absentes. Elles pourraient réapparaître dans les inventaires ultérieurs.



Localisation des carrés suivis depuis 2021 dans le Loiret. Source FNE CVL.



Nombre d'espèces par carré, depuis 2021.

Le Pélobate brun

Etude de la mortalité routière

Le suivi du Pélobate brun de 2023 a commencé dès le mois février, avec **la pose d'une barrière-piège à amphibiens** de 600 m de long, **au bord de la route départementale à proximité du site à Pélobate brun**. L'installation de cette barrière avait pour but de nous permettre d'estimer la **mortalité routière** de cette route pour les amphibiens.

En effet, la plupart des espèces d'amphibiens effectuent deux fois par an, en fin d'hiver et à l'automne, des **migrations entre leurs sites de reproductions et leurs sites d'hivernage**.



Chantier barrière-piège © N. Déjean

Au cours de ces migrations, parfois longues de plus d'un kilomètre, ce qui est un exploit pour de si petits animaux, il est courant qu'ils doivent traverser une route, et nombre d'entre eux se font alors, hélas, écraser !

C'est pour prévenir la mortalité des amphibiens, que cette barrière-piège a donc été installée le long de la départementale 19, jouxtant le site du Conservatoire d'Espaces Naturels où se trouve la population de



L'équipe de choc en fin de journée © N. Déjean



© K. Billard

Pélobate brun. L'objectif : quantifier, si possible, l'impact de la circulation routière sur les populations des amphibiens aux alentours. Cette étude a été financée par le Conseil départemental du Loiret, et a été pilotée par la fondation Beauval Nature, animatrice du plan régional d'action en faveur du Pélobate brun.

L'installation de la barrière piège a eu lieu le 13 février 2023 avec une dizaine de volontaires.

Ce dispositif permet de connaître précisément les axes de déplacement des amphibiens, de connaître la composition des espèces, ainsi que le nombre d'individus traversant la route. La barrière est restée en place durant un mois et demi, le temps que les amphibiens effectuent leur migration et un relevé quotidien a été effectué. L'ensemble des animaux capturés ont été identifiés et recensés, puis relâchés de l'autre côté de la route.

Entre le 14 février et le 4 avril, **75 amphibiens ont été observés concernant une dizaine d'espèces, mais aucun Pélobate brun !** 85 % des individus ont été observés au niveau de la barrière-piège, le reste étant des amphibiens écrasés sur la route en amont et en aval du dispositif.

Ce chiffre est largement en deçà de ce que l'on pouvait attendre, des études équivalentes dans d'autres régions ont comptabilisé parfois des centaines d'individus capturés.

Quelles sont les causes du si **faible nombre d'amphibiens observés ?**

Deux hypothèses peuvent être avancées, la première est tout simplement l'absence de couloirs de migration au niveau de la zone d'installation de la barrière-piège.



Un Pélobate ponctué capturé dans un seau de la barrière piège

© K. Billard

La seconde hypothèse repose sur le fait que la circulation routière aurait déjà éliminé la majeure partie des amphibiens migrateurs au fil des années.

La présente étude ne nous permet pas de privilégier l'une ou l'autre de ces deux hypothèses.

Dans tous les cas, afin d'**enrayer le déclin des différentes espèces d'amphibiens** et de limiter la mortalité sur cette route, la mise en place de **passages à petites faunes (crapauduc)** est étudiée par le département du Loiret.

Résultats du suivi 2023

Malgré des niveaux d'eau qui pouvaient sembler inquiétants en début d'année dans les mares, les pélobates ont cependant été au rendez-vous du printemps. Les pélobates mâles se sont fait entendre dès le 5 avril, et ils ont été entendus ensuite régulièrement jusqu'au 5 mai.

Au cours de cette période, **35 mâles chanteurs** ont pu être dénombrés, ce chiffre est une bonne moyenne par rapport à d'autres années.

De plus, ces mâles chanteurs ont été **entendus dans neuf mares différentes** du site du Conservatoire, ce qui est un record depuis le début des suivis en 2011, et la preuve que **les travaux de restauration menés par le Conservatoire ont porté leurs fruits.**

Le suivi de l'espèce s'est ensuite poursuivi au mois de

juin avec l'inventaire des têtards, afin de confirmer la reproduction du Pélobate brun dans les mares. Cet inventaire se réalise par la pose de nasses dans toutes les mares du site, même celles où l'espèce n'a pas été entendue.

Au final, il s'avère que **des têtards ont été trouvés dans six mares**, ce qui égale par la même occasion le record de mares avec succès de reproduction qui datait de 2020 !

Avec ces résultats, l'année 2023 est considérée comme étant **une bonne année pour la reproduction du Pélobate brun**, contrairement aux deux années précédentes.

En plus du suivi annuel des mares du site de Villenouan, des prospections ont à nouveau été réalisées sur des mares situées à proximité du site de présence de l'espèce. Plus d'une **vingtaine de mares ont été testées en utilisant la technique de l'ADN environnemental** déjà expérimentée (malheureusement sans succès) en 2022. La méthode consiste à prélever des échantillons d'eau et d'analyser ensuite en laboratoire les fragments d'ADN présents pour y détecter des espèces. Les résultats sont reçus quelques mois après l'envoi des échantillons. Si le résultat est positif, cela signifie que l'espèce est présente sur le lieu d'échantillonnage, sinon l'espèce est considérée comme étant absente.

Les résultats de 2023 se sont révélés négatifs, comme en 2022.



Mare où le Pélobate brun s'est reproduit en 2023 © K. Billard

Le Cuivré des marais

Lancement de deux études sur le Cuivré des marais

Le **Cuivré des marais** (*Lycaena dispar*) est un papillon protégé et classé vulnérable en région Centre-Val de Loire, dont les populations loirétaines ont régressé ces dernières décennies.

Papillon de prairies humides, ses principaux habitats sont menacés par de nombreuses perturbations : conversion des pâtures en monoculture, drainage des zones humides, assèchement général des sols, fermeture des milieux, pollutions diffuses, etc. Aujourd'hui, dans le département, **l'espèce est principalement connue dans le Gâtinais de l'Est, la Puisaye et le Pays Fort.**

Afin de vérifier la présence de cette espèce dans ces secteurs, notre association a répondu à un appel à projet de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie pour rechercher le Cuivré des marais et caractériser les prairies humides autour de plusieurs affluents du Loing (Betz, Cléry, Ouanne et Aveyron) dans le Gâtinais de l'Est. Pour le Pays Fort et notamment les bords de la Notreure, de l'Aquiaulne, de l'Ocre et de l'Ethelin, une étude similaire est financée par les Fonds Verts (aide financière de l'Etat pour accélérer la Transition Ecologique) avec un volet prévu pour des travaux de restauration de milieux.

Après une recherche cartographique de secteurs potentiellement favorables, environ **200 parcelles ont été parcourues cet été**. Un grand nombre d'entre elles se sont révélées **peu propices au Cuivré des marais** car trop sèches ou converties en monoculture mais il existe encore des ensembles de prairies humides qu'il conviendrait de préserver. En plus de la recherche du Cuivré des marais, le

© N. Déjean



cortège de papillons et la végétation sont étudiés, afin de caractériser l'état de conservation des parcelles. Enfin est notée la présence des **plantes hôtes de l'espèce, à savoir différentes espèces d'oseilles sauvages** (*Rumex spp.*).

Lors de cette campagne de terrain 2023, **une seule station de Cuivré des marais a été observée** (déjà connue en 2022 pour l'observation d'un imago) avec un œuf éclos et sa chenille. Cette **donnée de ponte est importante** car elle prouve que la prairie humide étudiée est bien fonctionnelle pour cette espèce.



Œuf éclos de Cuivré des marais et chenille à droite sur une feuille d'oseille. L'œuf de Cuivré des marais ressemble à un oursin alors que les œufs des autres espèces de cuivrés ressemblent à des balles de golf © Nicolas Déjean

De nouvelles recherches seront réalisées au printemps 2024, en espérant retrouver les anciennes stations connues de population de Cuivré des marais et même en découvrir de nouvelles.



Une prairie humide dans le pays fort © N. Déjean

Les inventaires des ZNIEFF



Bilan 2023 des inventaires ZNIEFF

Le programme national d'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) a pour objectif d'inventorier et suivre la biodiversité des secteurs de fort intérêt. Même si ces zones n'ont pas de portée réglementaire, leur désignation met en avant **des espaces naturels en bon état de conservation**.

Depuis plus de 10 ans, l'association accompagne les services de l'Etat (DREAL) dans l'étude des ZNIEFF existantes dans le Loiret et dans la délimitation de nouvelles.

En 2023, nous nous sommes concentrés sur la **mise à jour de ZNIEFF existantes**. En effet, chaque ZNIEFF doit être étudiée à nouveau tous les 12 ans avec plus particulièrement la recherche des espèces qui avaient permis leur désignation (espèces le plus souvent menacées ou protégées).

Ainsi plusieurs secteurs du Loiret ont été parcourus dont le **bas-marais des Crots à Chanteau**. Cette zone humide et tourbeuse s'est fermée progressivement avec arbres et arbustes. Les espèces connues en 2006 se sont raréfiées mais on y retrouve encore **des sphaignes d'intérêt** comme *Sphagnum fimbriatum* et *Sphagnum squarrosum*, mousses vestiges des ères glaciaires dans notre région, il y a plusieurs milliers d'années.



Bas-marais des Crots avec buttes de sphaignes © N. Déjean

L'Étang du Ruet à Saint-Martin-d'Abbat est un étang forestier abritant encore une importante colonie de **Flûteau nageant**, plante aquatique protégée nationalement, en compagnie d'autres plantes aquatiques rares (Renoncule toute blanche, Hottonie des marais, etc.). C'est un étang en

bon état de conservation avec un peu moins de 20 espèces de libellules détectées (1/3 des odonates du Loiret) et plusieurs amphibiens dont le **Triton marbré**.

La digue de Darvoy et les milieux associés sont toujours aussi riches avec notamment la présence de **l'Etoile d'eau**, plante aquatique protégée, en danger d'extinction en région et en France, et classée vulnérable dans le monde.



Etoile d'eau © N. Déjean

Des fonds de vallon dans la moitié Est du Loiret ont également été étudiés, dont le **Fossé du Moulin à Neuvois**, abritant encore des zones marécageuses à **Osmonde royale**.

Des prairies à Vitry-aux-Loges, connues pour leur richesse botanique ont été parcourues. En plus de retrouver plusieurs plantes qui avaient permis leur désignation (Orchis à fleurs lâches, Cirse des prairies et Oenanthe à feuilles de Peucedan), nous y avons trouvé le **Damier de la Succise** (papillon protégé) avec preuve de reproduction, le **Triton crêté** et le **Crapaud calamite** dans des mares à proximité, ainsi qu'un **coléoptère aquatique rare** (Dytique à côtés bordés). Des orchidées complètent l'inventaire dont l'Orchis brûlé et l'Anacamptide ailé (hybride rare entre l'Orchis bouffon et l'Orchis à fleurs lâches). A noter enfin la présence d'une station de Littorelle à une fleur (plante protégée et vulnérable en région). **Ces nouvelles découvertes vont permettre de proposer une extension de cette ZNIEFF.**

Les Inventaires de la Biodiversité Communale (IBC)

Les IBC en cours



Depuis plus de 10 ans, Loiret Nature Environnement œuvre avec les communes pour l'amélioration des connaissances et la protection de la biodiversité de leur territoire à l'aide du dispositif « **Inventaires de la Biodiversité Communale** » (IBC).

Cet outil permet d'accompagner sur deux ans les communes pour une meilleure prise en compte des enjeux liés à la biodiversité dans leur politique environnementale et la gestion de leurs espaces naturels.

Notre association a travaillé en 2023 sur les IBC de plusieurs communes : **Artenay, Châlette-sur-Loing, Fay-aux-Loges, Pithiviers, Tigry, et cinq communes d'Orléans Métropole : Bou, Combleux, Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, Saint-Hilaire-Saint-Mesmin et La Chapelle-Saint-Mesmin.**

Sur plusieurs sites communaux et privés représentatifs des différents écosystèmes communaux, des inventaires de la flore, des oiseaux, des amphibiens, des reptiles, des chauves-souris, des papillons et des libellules sont menés par l'équipe du Pôle Etude de l'association. **Des bénévoles nous accompagnent régulièrement** et participent à l'inventaire, de même, les habitants sont invités à saisir dans la base loirétaine Obs'45 les espèces qu'ils peuvent croiser. Toutes ces prospections, principalement entre mars et septembre, permettent de mettre en avant des espèces rares ou menacées. C'est le cas par exemple de l'**Orpin**

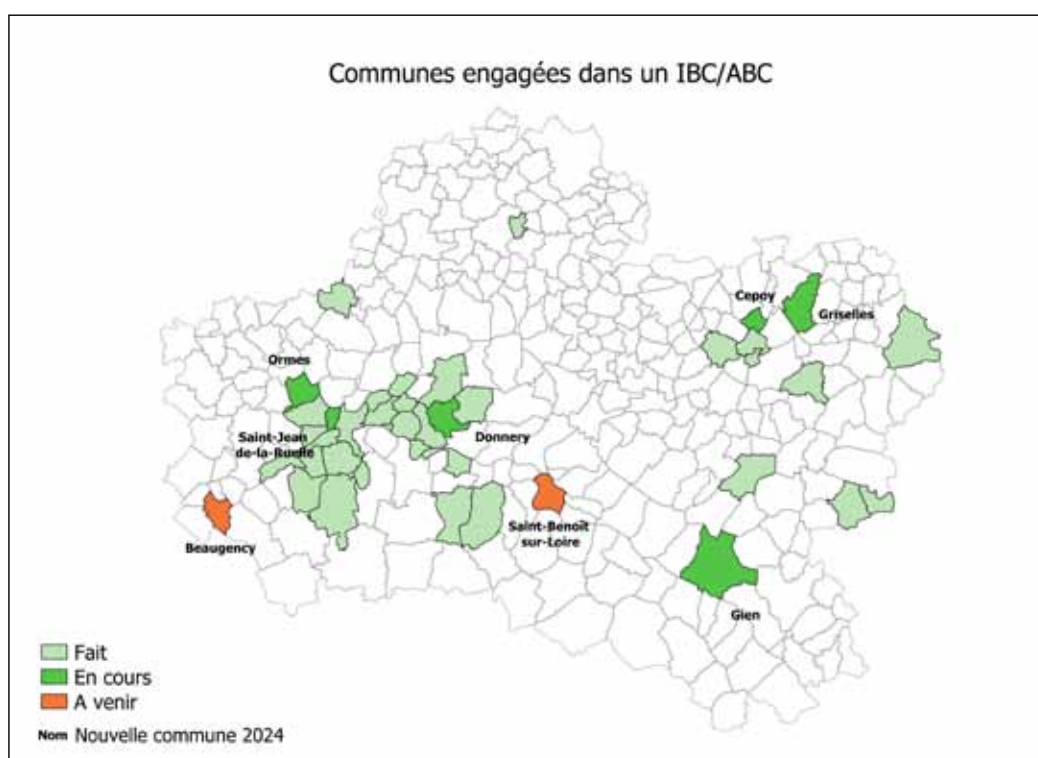
de Bologne (*Sedum sexangulare*), petite plante crassulacée classée vulnérable dans la liste rouge régionale et observée sur la voie de chemin de fer neutralisée à Pithiviers.

A Bou et La Chapelle-Saint-Mesmin, il a été de nouveau vu la **Gagée des prés** sur les bords de Loire (*Gagea pratensis*), plante protégée et en danger critique d'extinction en région.

Dans les communes de la Métropole, les mares de plaines agricoles sont souvent occupées par le **Crapaud calamite** (*Epidalea calamita*) et le **Pélodyte ponctué** (*Pelodytes punctatus*) tandis que les zones urbaines accueillent quelques populations d'**Alyte accoucheur** (*Alytes obstetricans*) dès que des points d'eau sont présents.

Les caves existantes sont susceptibles d'être utilisées par des chauves-souris. C'est le cas notamment à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, où ont été contactés le **Murin de Natterer** (*Myotis nattereri*) et le Murin de **Bechstein** (*Myotis bechsteini*), ce dernier étant quasi menacé en France et vulnérable aussi en Europe.

Les inventaires ont permis de voir également à deux reprises le **Merle à plastron** (*Turdus torquatus*), un oiseau des montagnes, passant chez nous lors de sa migration, à Bou et Saint-Pryvé-Saint-Mesmin.



La stratégie post-IBC des communes d'Orléans Métropole

Depuis 2010, notre association réalise des **Inventaires de la Biodiversité Communale (IBC)** sur la métropole Orléans. **Désormais, 17 communes sur les 22 que compte la Métropole ont réalisé leur IBC.**

Suite aux inventaires réalisés, **des fiches de préconisation de gestion** sont systématiquement proposées aux communes afin que les équipes municipales et services techniques puissent **prendre en compte la biodiversité dans la gestion de leurs espaces.**

Début 2023, Orléans Métropole a souhaité faire un point avec les « communes IBC » sur les actions déjà mises en place ou non !

Pour ce faire, la Métropole a confié à notre association la réalisation d'une synthèse afin de **prioriser toutes les actions de gestion** au regard des trames verte et bleue de la métropole.

Ainsi, avec l'aide de Tim Moitet, stagiaire de Master 1 à l'Université d'Orléans, un important **travail de compilation de tous les IBC** a été effectué. Chaque commune dispose dorénavant d'une **fiche récapitulative** avec un zoom sur un ou deux sites à forts enjeux et l'importance de la commune au sein de la trame verte et bleue.

Ce travail a permis d'affiner et mieux comprendre les **corridors écologiques** dans la métropole et notamment les **points noirs à la dispersion des espèces**. Par exemple, le nord ouest de l'agglomération a un réseau forestier éclaté, les corridors existants entre la forêt d'Orléans et le Bois de la Canaudière sont fragiles et méritent une attention



Haie fonctionnelle reliant des zones boisées dans une plaine agricole de Mardié © N. Déjean

particulière. Autre exemple, la trame des milieux ouverts entre l'amont et l'aval de la vallée de la Loire est, elle aussi, réduite à quelques parcelles clés.



Sortie à l'étang de l'Oisonnière - Tigy © F. Godin

Objectif MARES



Deux nouvelles mares étudiées et restaurées en 2023

Le programme Objectif MARES s'est poursuivi sur deux mares du Loiret, à Dadonville et à Saint-Jean-de-la-Ruelle.

La **mare de Dadonville**, au lieu-dit Denainvilliers, fait partie du circuit des mares du Pithiverais. Depuis plusieurs années, les massettes (*Typha latifolia*) avaient envahi l'intégralité de la mare, laissant peu de place aux autres plantes pour se développer. La part d'eau libre était fortement réduite, ce qui a limité petit à petit les zones favorables pour les amphibiens et les libellules.

Le diagnostic réalisé a ainsi indiqué très peu de diversité avec seulement une seule espèce de libellules, l'**Agrion jouvencelle** et deux amphibiens, la **Grenouille verte** et l'**Alyte accoucheur**. Ce dernier, typique des mares de Beauce, profite du mur en pierre à proximité pour s'y réfugier et hiberner. Le comblement progressif de la mare, accéléré par les massettes, est une menace à moyen terme pour ces animaux.



Chantier de la mare de Denainvilliers : arrachage des massettes © A. Fèvre



Mare de Denainvilliers après travaux © N. Déjean

Un chantier participatif en octobre, avec nos bénévoles, a donc permis de retirer les massettes sur environ $\frac{3}{4}$ de la mare. Une attention particulière a été menée afin d'enlever un maximum de racines et de rhizomes pour éviter une reprise trop rapide les années suivantes. Quelques semaines plus tard et suite aux précipitations automnales, la mare se remettait progressivement en eau.

La **seconde mare** restaurée dans le programme Objectif Mares est située à **Saint-Jean-de-la-Ruelle**, au lieu-dit Fromentin. C'est une petite mare maçonnée de 3 m sur 3, complètement méconnue, en pleine zone urbaine contre une voie rapide, et quasi comblée par des déchets. La restauration était urgente, l'inventaire naturaliste mené au printemps confirmait qu'aucun amphibien n'avait été détecté.



Mare de Saint-Jean-de-la-Ruelle après travaux © N. Déjean

Les agents techniques de la commune, ainsi qu'un chantier participatif en octobre, ont permis de débroussailler les abords de la mare et de retirer les nombreux déchets de toute sorte. Le chantier a aussi mis en évidence la présence de marches, indiquant que cette mare était très certainement utilisée comme source d'eau. Un **Triton palmé** est rapidement venu se montrer durant le chantier, reliquat des populations d'amphibiens connues ici il y a plusieurs décennies.

Après cette restauration plus que nécessaire, il reste à espérer désormais que les amphibiens et de manière générale, la biodiversité associée aux mares, y soient de retour dès le printemps prochain !

Les projets avec des exploitations agricoles

Diagnostics biodiversité en Pays Loire Beauce

Fin 2022, nous avons répondu à un appel à projet visant à réaliser des **diagnostics biodiversité sur des exploitations agricoles situées dans le PETR Pays Loire Beauce**. Associés avec la Chambre d'agriculture du Loiret, nous avons réalisé six diagnostics en 2023, à Binas, Beauce-la-Romaine, Dry, Cléry-Saint-André, Huêtre et Tavers. Deux des fermes (Tavers et Huêtre) avaient déjà été étudiées par notre association en 2010. La ferme de Binas est en agriculture biologique, les autres sont en conventionnel.

Le PETR Pays Loire Beauce souhaitait que nous utilisions les protocoles standardisés mis au point par Noé Conservation. Nous nous sommes donc partagés les sujets, LNE prenant en charge sa spécialité, les **diagnostics faune-flore** (flore, papillons, pollinisateurs et oiseaux), tandis que la chargée de mission de la Chambre d'agriculture étudiait les indicateurs agronomiques, tels que les infrastructures agro-écologiques, le travail et la couverture du sol, la fertilisation azotée ou la gestion des résidus de cultures, et réalisait également les tests « vers de terre ».

Les inventaires et relevés d'indicateurs se sont déroulés

pendant tout le printemps, jusqu'en juillet. Quelques **plantes messicoles** (accompagnatrices des cultures) ont été découvertes, comme la **Gesse à graines rondes** (en danger critique d'extinction) ou l'**Ammi élevé**, très rare en région. Les **oiseaux d'openfield**, Œdicnème criard, Caille des blés, busards, Alouette des champs, bruants ont été observés sur la plupart des exploitations ainsi que la **Pie-grièche écorcheur**, dans les haies d'aubépines qui bordent les pâtures de la ferme de Dry.

Ces premiers résultats ont été présentés aux agriculteurs, réunis en binômes, à la fin septembre afin de leur proposer un plan d'action pour **conserver ou améliorer la biodiversité sur les parcelles**, tout en tenant compte des contraintes de la production agricole.

L'étude se terminera au printemps 2024 par la présentation commune des plans d'action établis. Les échanges et les contacts ont été très enrichissants de part et d'autre en nous permettant d'affiner notre perception des contraintes de la profession agricole tout en nous donnant une excellente occasion de parler biodiversité avec les agriculteurs et de les sensibiliser à certains sujets, méconnus ou mal compris.



Inventaires faune et flore sur une exploitation à Tavers © MN de Bellefroid

Un toit pour la biodiversité



Isoler nos bâtiments sans condamner martinets, hirondelles et chauves-souris !

La **crise de l'énergie** a accéléré la nécessité de **rénovation des bâtiments** et les bailleurs sociaux se sont lancés dans de très nombreuses **campagnes d'isolation par l'extérieur** de leurs immeubles.

Il est donc crucial que les espèces liées au bâti (chauves-souris, hirondelles et martinets principalement) ne soient pas oubliées dans les travaux et soient dûment prises en compte.

Après la publication, en 2020-21, de **notre brochure « Nature et bâti – Cohabiter avec la faune sauvage »**, notre fédération FNE Centre-Val de Loire s'est saisie du sujet en lançant le programme régional **Un toit pour la biodiversité**.

Une formation a été organisée début mars pour que tous les chargés d'études de nos associations puissent, dès le printemps, mener des diagnostics de bâtiments et conseiller les maîtres d'ouvrage. La formation a rassemblé une douzaine de salariés du réseau (dont quatre formateurs : Muséum de Bourges, Chauve qui peut, LNE et LPO). Il s'est notamment confirmé que, autant il est relativement aisé de détecter en toutes saisons la présence d'Hirondelles de fenêtre, autant la détection de chauves-souris demande plus d'expérience et de technicité.

En 2023, l'association a travaillé avec **deux bailleurs sociaux, Valloire Habitat et LogemLoire**.

L'enjeu majeur de l'accompagnement proposé est de **détecter les espèces avant que les travaux aient démarré**. Conscient de cette difficulté, nous avons été missionnés pour établir des diagnostics d'immeubles qui passeront en rénovation (isolation par l'extérieur, isolation de combles, changement des huisseries...) en 2024.

Une première visite est effectuée aux heures chaudes pour compter les nids d'hirondelles et s'assurer qu'ils sont occupés, pour voir si des martinets entrent ou sortent de sous les toits ou des caissons de volets mais également pour tenter de détecter des traces de guano, révélatrices de la présence de chauves-souris. La visite se prolonge alors au crépuscule pour voir si des chauves-souris émergent des bâtiments. Une bat-box est également utilisée pour repérer les chauves-souris en activité de chasse à proximité des bâtiments.

Pour les bâtiments expertisés en 2023, il s'est finalement révélé que les sites diagnostiqués présentaient peu d'enjeu pour la faune liée au bâti, sauf l'un d'eux qui abritait une colonie d'une **cinquantaine de Pipistrelles communes**. Pour cette colonie, une demande de dérogation à l'interdiction de destruction d'espèces protégées devra être déposée, accompagnée de **mesures adaptées pour réduire l'impact du chantier**.

En juillet, grâce à la **réactivité de plusieurs bénévoles**, une demi-douzaine de groupes immobiliers additionnels ont été vérifiés en urgence à travers tout le département (Châlette-sur-Loing, Jargeau, Lorris, Montargis, Sully-sur-Loire, Saint-Jean-de-Braye...), suite à une demande de dernière minute de Valloire Habitat, sur des travaux déjà engagés. Des hirondelles et des martinets étaient présents sur certains sites, notamment à Jargeau, et, grâce aux diagnostics, ils ont pu être pris en compte.

Enfin, la pose de gîtes à chauves-souris ou de nichoirs et nids artificiels pour les hirondelles et les martinets est généralement demandée au bailleur, afin de compenser la disparition généralisée de sites de reproduction attractifs pour ces espèces.

Ce travail de diagnostics préalables devrait être reconduit en 2024, sur une quinzaine de sites qui seront à rénover en 2025.



Recherche de chauves-souris à l'aide d'un endoscope© MN de Bellefroid

Nos autres suivis

Les chantiers de dévégétalisation du lit de la Loire

Depuis 2005, les travaux d'entretien en Loire menés par le Pôle Loire de la DDT pour garantir les écoulements, font l'objet d'une concertation avec notre association et de visites de terrain préalablement aux travaux.

L'expertise que nous assurons se traduit par des préconisations qui ont pour fonction de prévenir la destruction d'espèces protégées et de limiter l'impact des travaux sur le milieu naturel.

De manière générale, nous veillons à ce que la présence de la faune, en particulier du castor, de la loutre et des oiseaux des grèves, soit bien prise en compte avant toute autorisation de travaux ou d'aménagement de la Loire.

En 2023, nous avons été consultés à plusieurs reprises par la DDT pour une série de chantiers de dévégétalisation ou d'entretien du lit.

Les suivis en partenariat avec des entreprises

SERA-SUEZ - Gestion des sites d'eau potable et d'assainissement sur la Métropole d'Orléans

Depuis 2021, notre association suit la biodiversité de quelques bassins pluviaux sur la métropole d'Orléans, avec pour objectif : quel mode de gestion est le plus efficace pour accueillir la faune et la flore ? (voir lettre d'info 54).

Les bassins d'orage sont des secteurs intra-urbains, plus ou moins végétalisés, et plus ou moins en eau selon leur configuration.

Les inventaires menés en 2021 avaient mis en évidence la présence de quelques espèces rares et l'intérêt de mener une fauche tardive plutôt que des tontes répétées sur ces espaces.

En 2023, après deux années de gestion différenciée des sites suivis, les résultats obtenus confirment ce mode de gestion.

Les bassins pâturés et fauchés tardivement accueillent une végétation qui se rapproche de plus en plus d'une prairie dite naturelle. Cela se traduit également sur les cortèges de papillons où le nombre d'individus ou la diversité en espèces ont augmenté en deux ans.

Les bassins en eau étudiés abritent régulièrement des populations d'**Alyte accoucheur**, à ce titre, ils forment un corridor intéressant et ont une responsabilité dans le maintien de la population de cet amphibien typique des zones urbaines, au sud d'Orléans.

Le constat est toutefois plus nuancé dans les cortèges d'oiseaux et de chauves-souris où les observations réalisées semblent plus dépendantes des alentours et de

la présence ou non d'eau, que de la gestion à proprement dite, menée sur les sites. Les bassins pluviaux restent tout de même des territoires de chasse pour ces animaux et plus particulièrement les bassins restant en eau durant une longue période.

Notre partenariat avec SUEZ s'est également poursuivi avec des inventaires et des préconisations de gestion sur les espaces verts de l'usine de production d'eau potable d'Orléans Métropole et deux stations de traitement des eaux à Olivet.



Bassin « Goujon » à Olivet, en fauche tardive © N. Déjean

Chryso - Sermaises

Depuis plus de 10 ans, notre association et le Laboratoire d'Eco-Entomologie d'Orléans accompagnent l'entreprise CHRYSO à Sermaises dans l'amélioration des connaissances du patrimoine naturel de son emprise (environ 2 ha) et dans des préconisations de gestion.

Ainsi au fil des années, des secteurs sans intervention ont été définis, une mare a été creusée, des haies ont été plantées, ainsi que du lierre mis en place sur les façades de certains bâtiments, etc.

Depuis sa création en 2014, la mare s'est végétalisée et accueille depuis une population de Crapaud commun, et quelques espèces de libellules. La zone de non intervention abrite, elle, depuis de nombreuses années déjà, une Coronelle lisse qui trouve de quoi vivre au milieu des hautes herbes et des arbustes.

En 2023, **cinq plantes patrimoniales ont été observées** dont quatre déterminantes ZNIEFF : la Baldélie rampante

dans la mare, la Chlorette dans la zone de non intervention, la Prêle très rameuse sur les bords de la voie SNCF, la Luzerne naine dans les espaces régulièrement tondus.

Nos suivis montrent que protection et valorisation de la biodiversité sont possibles même sur des sites industriels dès lors que de l'espace est laissé à la nature pour s'y développer.



Mare du site de CHRYSO © N. Déjean

Suivi des carrières

En 2010 nous avons été contactés pour la première fois par des carriers, en l'occurrence Cemex (désormais Heidelberg), pour les assister dans la prise en compte de la biodiversité lors de la phase d'extraction. C'était sur la carrière de Bonnée. Nous avons ensuite travaillé, à partir de 2014, sur la carrière de La Brosse à Sully-sur-Loire, gérée par Eqiom ; puis sur la carrière de La Ménagerie à La Bussière, gérée par Deromedi et enfin, depuis 2021, sur la carrière de Pont-André, gérée par la Société Nouvelle de Ballastières (SNB). **Cela fait donc 14 ans que nous travaillons en partenariat avec la profession.**



Carrière de Bonnée © MN.de Bellefroid

Les carrières restent des milieux aussi particuliers qu'intéressants : pelouses sur sable, insectes xérophiles, oiseaux nichant au sol, nombreux oiseaux d'eau... En plus d'abriter des espèces pionnières, elles constituent des zones refuges pour la faune, étant peu fréquentées, non cultivées et non chassées. Les espaces périphériques à l'extraction sont souvent peu gérés, embroussaillés et attirent plusieurs espèces d'oiseaux devenues rares en milieu agricole (dont la Pie-grièche écorcheur), ainsi que de nombreux mammifères.

Les carrières suivies sont toutes abondamment fréquentées par les ongulés (cervidés et sangliers) mais également par les lapins, les lièvres ou, plus sporadiquement, les blaireaux. Les plans d'eau créés par l'extraction abritent plusieurs espèces d'oiseaux, que ce soit en hivernage ou en période de reproduction (Grèbe à cou noir par exemple).

Ce suivi des carrières fait l'objet de conventions reconductibles et se poursuit d'année en année.

La base de données Obs'45 : bilan 2023

Cela fait désormais trois ans que notre base de données en ligne **Obs'45** est opérationnelle.

Faisons le bilan de l'année qui vient de s'écouler, qui fut une nouvelle fois riche en observations !

Plus de 52 000 observations ont été saisies en 2023, qui concernent plus de 1 700 espèces. Avec ces nouvelles données, en plus de l'import des données anciennes qui se poursuit, nous sommes actuellement à **près de 495 000 données** dans la base.

On s'approche très rapidement du **palier symbolique du demi-million** !

Les observations les plus nombreuses sont celles **des oiseaux** qui remportent pour la deuxième année consécutive la première place avec 32 525 données saisies en 2023 ; en seconde position, il y a **les plantes** avec 13 940 données, et enfin en troisième position **les papillons** avec 2 331 données. Ces chiffres sont tous en augmentation par rapport à l'année dernière.

Le nombre d'observateurs est lui aussi en augmentation constante : nous sommes désormais **plus de 700 observateurs** à être inscrits sur Obs'45. Le nombre de

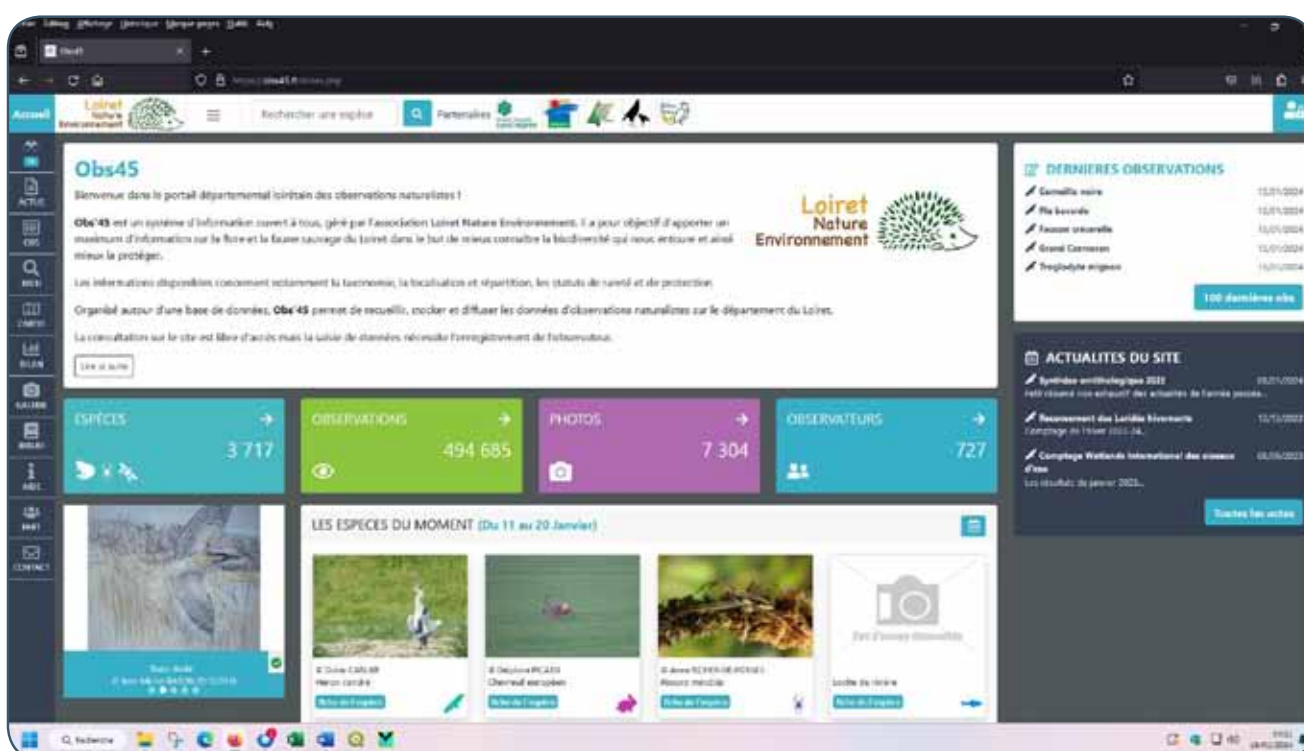
photos augmente également puisque c'est désormais plus de 7 300 photos qui accompagnent les observations ; même s'il reste encore de nombreuses espèces non illustrées par des photographies dans la base.

Côté partenariat, en 2023, deux nouveaux partenaires ont rejoint Obs'45, il s'agit des Corbeaux Gâtinais Nature et de Nature Saran, deux associations naturalistes qui agissent au niveau local dans le Loiret, l'une dans la région naturelle du Gâtinais et l'autre sur la commune de Saran.

A noter que l'observatoire des champignons est désormais ouvert et compte 65 données.



Donnée exceptionnelle dans le Loiret : le Rollier d'Europe © R. Hardouin



Les projets "Développement Durable"

Objectif Climat 2030

Les communes engagées



L'association travaille depuis fin 2017 avec notre réseau associatif régional, France Nature Environnement Centre-Val de Loire, pour **accompagner les collectivités volontaires dans l'élaboration de leur stratégie d'adaptation au changement climatique.**

C'est le programme d'accompagnement des communes « Objectif Climat 2030 ».

L'approche privilégiée dans ce projet, pour faire face au changement climatique, est **la préservation de la ressource en eau.**

Après une phase d'état des lieux, **des plans d'actions** sont co-construits avec les communes pour agir sur la **désimperméabilisation des sols, la végétalisation des villes et les économies d'eau.**

Une **charte d'engagement** de réalisation des actions Objectif climat 2030 est signée par les communes à l'issue de la **période d'accompagnement de 2 ans.**

Après l'engagement en 2022 de **Cercottes** et d'**Ingré** dans le programme « Objectif Climat 2030 », c'est la commune de **Saint-Jean-le-Blanc** qui s'est lancée en 2023. Un état des lieux des vulnérabilités du territoire a été réalisé avant la définition du plan d'action et des ateliers de sensibilisation des habitants en 2024.

La dynamique engagée en 2019 en région se poursuit auprès des collectivités locales, puisque 58 communes sont engagées avec des associations de notre fédération France Nature Environnement Centre-Val de Loire qui pilote ce projet.

Signe de la réussite de cette action d'**accompagnement des collectivités dans l'adaptation au changement climatique** de leur territoire, le programme « Objectif Climat 2030 » a été lauréat d'un **Trophée de l'eau**, décerné par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne dans la **catégorie « Sensibiliser le public et gérer l'eau de manière durable sur les territoires »**. Le trophée a été remis le 16 octobre 2023 à notre fédération lors d'une cérémonie en présence de la préfète coordinatrice de bassin, Sophie Brocas, et Martin Gutton, directeur général de l'Agence de l'Eau.

Ce trophée avait déjà récompensé LNE et le programme « Objectif Zéro Pesticide dans nos Villes et Villages » il y a quelques années, c'est un signe fort de **l'importance de nos projets associatifs pour répondre aux attentes des collectivités locales.**



Remise du Trophée de l'eau © FNE-CVL

Une vidéo de présentation du programme « Objectif Climat 2030 » a été réalisée pour présenter l'accompagnement proposé : <https://www.youtube.com/watch?v=AQZ0onuyE3I>

Les outils créés

Une nouvelle jardifiche (n°15)

La moitié des mares a disparu en France depuis 1950, et elles sont aujourd'hui dix fois moins nombreuses qu'au début du siècle dernier. **Les menaces sont diverses** pour ces milieux aquatiques remarquables : comblement, pollution de l'eau, eutrophisation, introduction d'espèces, et bien sûr sécheresses à répétition...

Vous trouverez, dans cette nouvelle jardifiche, les conseils essentiels pour créer ou entretenir votre mare en respectant la réglementation et en respectant la faune et la flore qu'elle abrite.

Retrouvez la jardifiche sur le site internet de l'association : https://www.loiret-nature-environnement.org/images/Zero_pesticide/Outils/jardifiches/Jardifiche-15.pdf



Cette brochure a été éditée dans le cadre de l'opération Objectif Climat 2030, les mares étant le réceptacle idéal pour accueillir votre eau pluviale et déconnecter vos gouttières du réseau collectif, tout en participant à la création d'un milieu écologique très riche.

Si vous avez déjà une mare, ou si vous en créez une, **pensez aussi à la recenser** pour nous aider à améliorer la connaissance des mares publiques et privées dans le cadre d'**Objectif Mares** :

<https://obj-mares.fne-centrevaldeloire.org/>

Une nouvelle brochure

Des conseils pour adapter son habitat au changement climatique

Le secteur du bâtiment est responsable de 17 % des émissions de gaz à effet de serre et de 45 % de la consommation d'énergie.

La **précarité énergétique** touche 12 à 14 % des logements, et même davantage dans le parc de location privé (26 %) et social (36 %)¹. Cette précarité énergétique est subie tant en période hivernale qu'en période estivale avec des logements inadaptés aux fortes chaleurs². **La rénovation énergétique joue donc un rôle central dans la lutte contre le dérèglement climatique** et dans l'adaptation à ses conséquences déjà visibles sur nos territoires.

De nombreuses solutions existent pour se protéger des fortes chaleurs estivales (végétalisation, pergolas et ombrières) ou pour gérer l'eau pluviale sur sa parcelle (noue, jardin de pluie, échelle d'eau, mare).

Ces différentes solutions sont présentées dans la **nouvelle brochure rédigée par l'association** : « **Changement climatique – Adapter son habitat** ».

Vous pouvez la retirer à la MNE, ou la télécharger :



https://www.loiret-nature-environnement.org/images/Climat/LNE_LIVRET_ADAPTER_SON_HABITAT_WEB.pdf

¹ La rénovation énergétique pour répondre aux enjeux climatiques, économiques et sociaux – octobre 2021 – vie-publique.fr

² Fondation Abbé Pierre - Précarité énergétique d'été, une nouvelle forme de mal-logement – Juin 2023

Bienvenue dans mon jardin au naturel



34 jardins étaient à découvrir dans le cadre du programme de la **13^e édition** de Bienvenue dans mon jardin au naturel, qui s'est déroulée les **10 et 11 juin 2023**, avec, en focus, **les jardins secs**.

Plus de 1500 visites ont été comptabilisées pour cette édition 2023.

Les jardins secs sont des **massifs composés de plantes adaptées à la sécheresse**. Ce type d'aménagement était mis à l'honneur lors de cette nouvelle édition pour aborder les différentes façons de faire face

au changement climatique et aux restrictions d'eau estivales.

Un tutoriel est mis à disposition des jardiniers qui souhaiteraient en réaliser dans leur jardin :

https://www.loiret-nature-environnement.org/images/Zero_pesticide/Creer_son_jardin_sec.pdf

Pour l'occasion, la façade de la Maison de la Nature et de l'Environnement s'est elle aussi habillée de ce nouvel aménagement : **le jardin sec**.



Jardin sec devant la MNE © LNE



Jardinière des Chats Ferrés à Orléans © LNE



Jardin d'Aurélié et Patrick Gauducheau à Donnery © LNE

Les défis citoyens pour la transition

Les **défis citoyens** sont des outils de mobilisation citoyenne, de sensibilisation, d'éducation et d'expérimentation pour l'adoption de comportements compatibles avec un mode de vie soutenable.

La région Centre-Val de Loire s'est engagée dans cette démarche et a lancé les « Défis citoyens pour le climat ». Plusieurs thématiques sont possibles et dans le Loiret notre association accompagne les participants intéressés sur 3 défis : le **défi Energie** mené depuis 11 ans dans le département, le **défi Objectif Zéro Déchet** mené depuis 5 ans et le **défi Alimentation** encadré en région par le Graine Centre-Val de Loire.

Défi Energie

L'objectif pour les participants du « Défi énergie » est de diminuer la consommation énergétique de leur foyer sur une saison de chauffe de 4 mois, par rapport à l'année précédente.

Le défi est rythmé par 5 ateliers durant lesquels les participants sont sensibilisés sur les usages individuels de l'énergie. Les différents temps d'échange leur permettent de se questionner sur leurs pratiques actuelles, de trouver des améliorations possibles et de partager ces solutions. Pour cette édition 2023-2024, 8 foyers étaient inscrits dont 6 qui ont participé régulièrement aux ateliers.

Défi Déchet

La cinquième édition de ce défi "Objectif zéro déchet" s'est déroulée de septembre à décembre 2023.

Entre deux phases de pesée des déchets (une pesée témoin et une pesée zéro déchet), les 7 foyers participants ont pu suivre 5 ateliers (Bien trier ses déchets, Les courses zéro

déchet, Eviter le gaspillage en cuisine, Faire ses produits d'entretien et d'hygiène maison, etc...) afin de les aider dans leur démarche de réduction des déchets. Ces ateliers sont des temps d'échange, de conseils et de pratique afin d'expérimenter concrètement le zéro déchet.

A la fin de ce défi, les participants ont produit en moyenne 368g de déchets par jour. Cela représente 63% de moins que la moyenne française qui est de 1kg par jour.

Défi Alimentation

Pour cette année 2023, deux territoires étaient engagés dans un défi alimentation : la commune d'Amilly et la Communauté des communes Giennesoises. Les habitants de ces deux territoires ont participé à 7 ateliers afin de faire évoluer leurs habitudes alimentaires pour tendre vers une alimentation plus respectueuse de la santé et de l'environnement (cuisiner anti-gaspi, cuisiner les légumineuses, etc). Au total, ce sont 84 personnes qui sont venues à une ou plusieurs des animations proposées sur les territoires.



Objectif zéro déchet - Création de "Bee Wrap" © C. Kosciolek



Défi alimentation - Atelier légumineuses © C. Kosciolek

Ecoles en transition



Deux écoles ont été accompagnées en 2023 dans le cadre du dispositif « École en transition » : l'école les Plesses de Baule et le groupe scolaire des Libellules à Griselles.

À Baule, le projet est né de la plantation d'une forêt urbaine par la mairie à l'automne 2022. 8 200 arbres plantés sur une surface de 2800 m² selon la méthode « Miyawaki » (botaniste japonais) par les écoliers et habitants de Baule, plaçant l'arbre comme thématique principale de l'année scolaire.



Forêt urbaine plantée par la ville de Baule à l'automne 2022 © LNE

Différentes animations autour de l'arbre, en bord de Loire et dans un bois privé de la commune, ont été assurées par les animateurs de l'association pour approfondir les connaissances vues en classe.

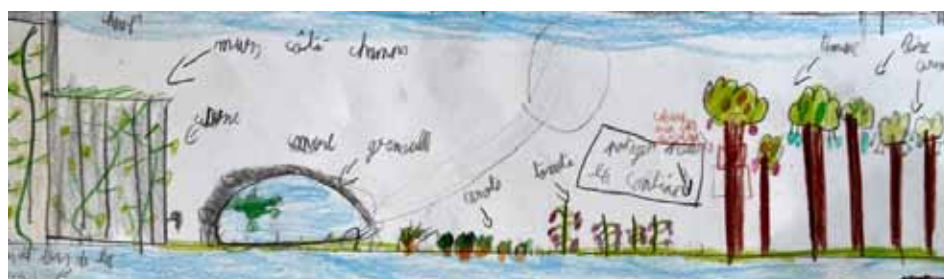
D'autres animations ont aussi eu lieu pour redynamiser le jardin pédagogique de l'école : création d'oyas, réalisation de lasagnes, plantations de plantes grimpantes, cultures de pommes de terre sous paille, semis d'engrais verts et découverte des plantes sauvages.

À Griselles, la cour bitumée de l'école posait problème ; des interventions ont permis de sensibiliser les élèves aux enjeux climatiques et de recueillir leurs propositions pour le réaménagement de l'école. Plusieurs ont été validées par la mairie et l'école : plantation d'une micro-forêt et d'un verger, de plantes grimpantes pour protéger des façades du soleil, plantation d'arbres en pourtour de la cour et devant des bâtiments pour créer de l'ombrage, création d'une mare, reprise d'un potager avec pose de récupérateurs d'eau, création d'une noue et d'un bosquet en partie centrale de la cour pour infiltrer sur place l'eau pluviale et apporter de l'ombre et de la fraîcheur aux écoliers.

Les plantations d'arbres et de plantes grimpantes ont débuté dès l'automne avec les élèves, et le réaménagement de l'espace central de la cour est prévu pour l'été 2024.



Dessins des élèves de Griselles pour imaginer leur future école



La sensibilisation et l'éducation à l'environnement

Les animations en milieu scolaire

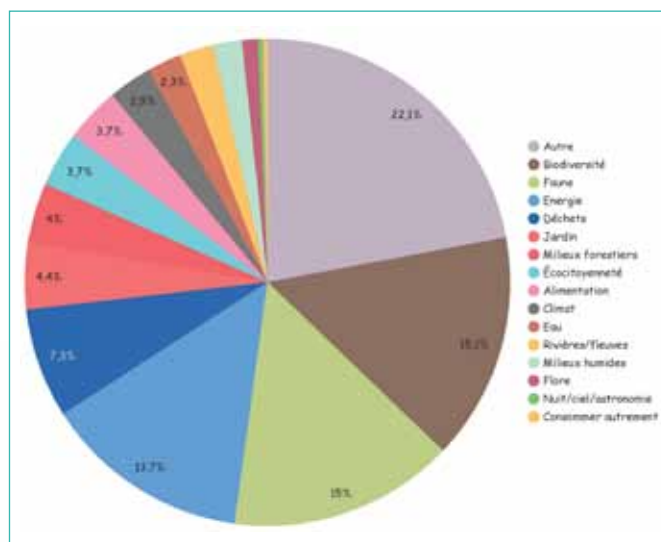


L'éducation à l'environnement et au développement durable - de la maternelle au lycée, ainsi qu'en centres de loisirs plus ponctuellement - est assurée sur l'ensemble du département par notre équipe de trois animateurs professionnels.

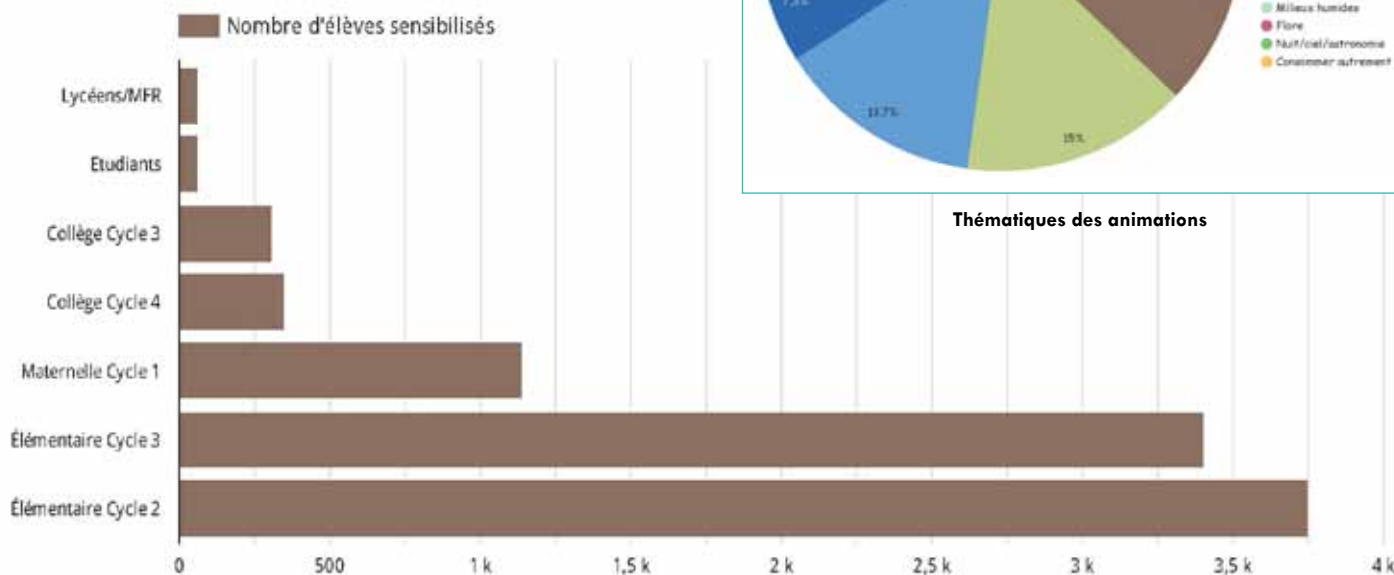
Sur l'année 2023 ce sont plus de 9 000 enfants qui ont été sensibilisés sur l'ensemble des thématiques naturalistes (y compris sur la réserve naturelle) et environnementalistes : biodiversité, écocitoyenneté, déchets, eau, air, changement climatique et pesticides.

Partenaire agréé par l'Éducation Nationale, Loiret Nature Environnement est aussi adhérente du GRAINE Centre et signataire du Référentiel régional de qualité de l'éducation à l'environnement en région Centre-Val de Loire pour le jeune public.

Année	NB interventions	NB participants
2023	398	9081
2022	259	5457
2021	229	4915
2020	110	2373



Thématiques des animations



Répartition par niveau des élèves sensibilisés

Le programme Watty à l'école



Watty est un programme de sensibilisation à la transition écologique créé en 2013 par EcoCO2 et destiné aux élèves de la maternelle au CM2.

Le Pays Loire-Beauce a souhaité proposer aux écoles de son territoire les animations Watty. Ainsi, tout au long de l'année scolaire 2023-2024, trois ateliers sont réalisés dans chaque classe et portent sur des thèmes différents. Loiret Nature Environnement est en charge des animations pour 24 écoles du PETR Pays Loire Beauce, ce qui représente 110 classes.

Chaque intervention, d'une durée d'1h à 1h30, se déroule en classe entière et est rythmée par des petits jeux en groupe.

L'objectif de ces ateliers est d'enseigner des écogestes aux enfants ainsi que certains enjeux liés à la transition écologique.

Les thèmes tels que l'eau, les déchets et le gaspillage alimentaire, l'énergie, l'éclairage et les écogestes sont abordés et adaptés à chaque tranche d'âge.

Entre le 28 septembre et le 22 décembre 2023, le premier tiers des ateliers a été réalisé ce qui représente 110 interventions et environ **2500 élèves sensibilisés répartis sur 24 écoles.**

A noter que chaque élève participant au programme, reçoit un jeu de cartes « Les écogestes de Watty » ainsi qu'un kit hydro-économe à installer à la maison, afin de poursuivre la sensibilisation aux économies d'eau et d'énergie en famille.



Interventions dans les classes - Programme Watty © LNE



Concours artistique Watty © J. Branchoux

La sensibilisation du grand public



L'éducation à l'environnement pour le grand public est aussi l'une des préoccupations majeures de l'association. LNE est d'ailleurs signataire du Référentiel de Qualité de l'Éducation à l'Environnement en région Centre-Val de Loire pour le grand public.

Le programme complet de toutes les activités de l'association, qu'elles soient ouvertes à tous ou bien réservées aux adhérents, est présenté au sein de l'**Agenda de l'association** en deux parutions semestrielles.

En 2023, plus de **3 000** personnes ont participé aux activités proposées par l'association.



Les sorties

Chaque année, l'association propose **plusieurs dizaines de sorties « nature »** sur l'ensemble du département du Loiret, y compris sur le territoire de la réserve naturelle de Saint-Mesmin, dont LNE est gestionnaire.

Ces sorties gratuites à la découverte des oiseaux, des mammifères, des plantes, des fossiles, des mares et de leurs habitants, etc, sont suivies en moyenne par une quinzaine de personnes et répondent au besoin du public de mieux connaître et comprendre les enjeux de la protection de la biodiversité.

En 2023, une soixantaine de sorties ont pu avoir lieu.

Chaque sortie organisée fait l'objet d'un communiqué de presse à l'attention de la presse locale et est annoncée aux adhérents via le "Mot de la semaine". Les sorties sont également référencées sur le site Découverte Nature, l'agenda régional collaboratif de la Région Centre-Val de Loire.



Sortie grand public dans le cadre de l'IBC de Tigy © F. Godin

Les plaquettes "Espèces/Espaces emblématiques du Loiret"

Notre collection de flyers destinés à sensibiliser le grand public aux espèces emblématiques du département s'est encore étoffée fin 2023 avec la parution d'un numéro consacré aux **Gomphes de Loire**.



La Réserve Naturelle Nationale de Saint-Mesmin



Réserve Naturelle
SAINT-MESMIN

Première année pour le nouveau plan de gestion de la réserve

Le plan de gestion 2023-2032 de la réserve naturelle de Saint-Mesmin a été mis en œuvre pour la première année, après validation par l'arrêté préfectoral du 24 janvier 2023. Des contacts ont été pris avec les acteurs locaux pour actualiser et renouveler les **conventions**



Parcelle communale des Grands Biaunais à Mareau-aux-Prés © D. Papet

pour la gestion des milieux naturels dans la réserve ou à proximité, avec la Direction Régionale des Finances Publiques, Orléans Métropole, la commune de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin et celle de Mareau-aux-Prés, pour une surface totale de plus de 20 hectares.

Pour faciliter le traitement des données naturalistes recueillies sur le territoire de la réserve naturelle, les observations de l'année 2023 ont été saisies dans **Obs'45**, base commune à tous les pôles de l'association. Les 60 500 données de la réserve naturelle, jusqu'ici archivées dans la base SERENA, ont commencé à être intégrées à Obs'45, pour ne conserver in fine qu'une seule base de données.

Des contacts ont été pris avec la nouvelle Substitut du Parquet du Tribunal d'Orléans, pour présenter la **mission de police** menée dans la réserve et expliquer le contexte des procès-verbaux dressés. Titouan Vaisy, le garde, a validé sa **formation au commissionnement** et devrait être assermenté dans le courant de l'année 2024.

Des espèces patrimoniales sous surveillance et des découvertes

Le plan de gestion 2023-2032 identifie deux espèces botaniques pour lesquelles la réserve naturelle de Saint-Mesmin a une responsabilité dans leur protection : la **Gagée des prés** (*Gagea pratensis*) et l'**Inule des fleuves** (*Inula britannica*).

Sacha Jacob, stagiaire de Master 1 en Biodiversité et écologie de l'évolution à l'Université de Perpignan, a travaillé sur le **suivi des populations de Gagée des prés** de la réserve naturelle et de ses abords, en partenariat avec le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP). Cette espèce, protégée en France et **en danger critique d'extinction en Centre-Val de Loire**, fait l'objet d'un suivi stationnel, pour mettre à jour les connaissances régionales et élaborer un plan de conservation de l'espèce. Suivi de la floraison, comptage des pieds (maximum de 364 pieds sur l'ensemble des stations), mais aussi sondages pédologiques et relevés phytosociologiques, ont permis de mieux connaître la phénologie de la Gagée des prés et son écologie. Des graines ont pu être collectées par

le CBNBP, une première pour cette espèce rare méconnue, pour alimenter une banque nationale des semences.

La seconde espèce prioritaire est l'**Inule des fleuves**, qui se développe dans les zones rocailleuses soumises aux fluctuations de la Loire. Les trois stations connues ont été prospectées, permettant de comptabiliser 156 pieds, un beau score pour cette espèce mentionnée comme « vulnérable » dans le Livre rouge des espèces menacées en Centre-Val de Loire.



Suivi de la Gagée des Prés à la Pointe de Courpain © T. Vaisy

D'autres espèces patrimoniales ont été découvertes ou redécouvertes au gré des prospections de terrain : trois nouvelles stations d'**Odontite de Jaubert** (*Odontites jaubertianus*) ont été observées sur les îles de Mareau et à la Pointe de Courpain ; la **Scille d'automne** (*Prospero autumnale*), espèce des berges sableuses, n'avait pas été revue en nombre depuis 2016 (plus de 200 pieds en 2023 !) et l'inventaire des plantes de la réserve s'enrichit de la présence de l'**Hydrocharis des grenouilles** (*Hydrochaeris morsus-ranae*), espèce inscrite comme « vulnérable » en Centre-Val de Loire.

Moins positif, l'**Hydrocotyle fausse-renoncule** (*Hydrocotyle ranunculoides*) a aussi été observée pour la première fois. Inscrite sur la liste des espèces invasives avérées prioritaires en Centre-Val de Loire (CBNBP, 2020), l'hydrocotyle s'est très largement implantée sur le Loiret domanial et jusqu'à l'aval de la Pointe de Courpain. Les acteurs locaux se

mobilisent pour mettre en place, en 2024, des opérations concertées pour tenter de freiner la progression de cette **plante invasive en pleine expansion**.



Herbier d'Hydrocotyle fausse-renoncule sur le Loiret public © T. Vaisy

Des animations nombreuses et de nouveaux supports de communication aux couleurs de la réserve

L'année 2023 a été riche en animations, avec 103 demi-journées, qui ont permis de sensibiliser des publics très variés.

Comme chaque année, des classes ont été accueillies essentiellement sur les bords de Loire, de la Maternelle à l'Université, les enfants d'Elémentaires représentant la majorité des groupes (57%).

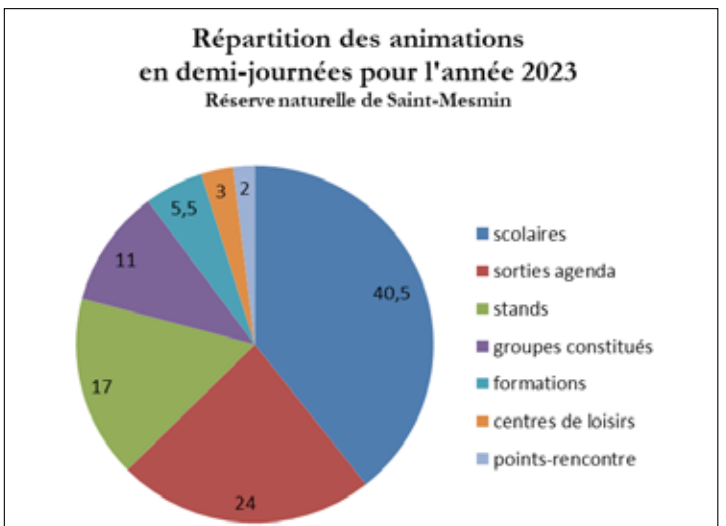
Sur les 1245 élèves ayant bénéficié d'une animation, 269 proviennent des classes de la ville d'Orléans, grâce aux ateliers proposés pendant le **Festival de Loire**.

Quant aux interventions auprès d'étudiants en Master de l'Université d'Orléans participant à la formation des futurs professionnels de la protection de la nature.

Outre les sorties de l'agenda de LNE, qui ont encore connu un beau succès (un total de 840 participants, avec une moyenne de 17 personnes par sortie), les sollicitations ont été nombreuses pour l'animation de sorties à la demande : accueil d'une centaine d'agents de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) dans le cadre d'un séminaire national,



Accueil de classes pendant le Festival de Loire © T. Vaisy





Accueil d'agents de l'OFB à Mareau-aux-Prés © D. Papet

sortie pour un groupe de guides nature, en marge de leurs Rencontres nationales, partenariat avec le Théâtre d'Orléans pour prolonger un spectacle, participation à un forum de discussion à La Chapelle-Saint-Mesmin, (dans le cadre de la Grande Remontée, manifestation précédant le Festival de Loire) ou sollicitation des communes pour les 24h de la Biodiversité, organisées par Orléans Métropole.

La fin d'été et l'automne ont été rythmés par les **manifestations locales** et l'**animation de stands**, à la Fête du Pont à Meung-sur-Loire, à Mareau-aux-Prés, pour les 20 ans de la Fête des plantes ou sur les quais de Loire à Orléans pour la 20e édition du Festival de Loire.

Pour cette occasion, le **dépliant de présentation de la réserve naturelle** a été actualisé, incluant les informations liées à la validation du plan de gestion 2023-2032.

Pour rendre les stands plus attractifs et renforcer l'identité visuelle de la réserve, un **comptoir** a été créé, mettant en évidence les milieux naturels et les espèces typiques de cet espace protégé. Il est complété par une douzaine de **maquettes d'animaux**, photographies imprimées en taille réelle, pour inviter le public à mieux connaître castor, loutre, balbuzard...

Pour compléter la **collection sur les espèces et milieux emblématiques de la Loire**, un dépliant a été rédigé sur les **Gomphes, libellules rares et protégées** faisant l'objet de suivis dans la réserve naturelle depuis 2015.

Enfin, pour faire connaître les enjeux identifiés sur le territoire et expliquer les actions projetées pour les dix prochaines années, une communication dans le journal La République du Centre a été réalisée, et les **sites internet** de LNE et de Réserves Naturelles de France ont été mis à jour.



Des projets avec les acteurs du territoire

Pour atteindre les objectifs de préservation des milieux naturels de la réserve naturelle, le travail avec les communes bordant l'espace protégé se poursuit.

Sur demande de la commune de **Chaingy**, un inventaire de la flore et des oiseaux a été réalisé sur 11 hectares de parcelles communales jouxtant la réserve. Des propositions de gestion ont été transmises à la commune, pour prendre en compte la sensibilité des milieux et l'accueil du public.

L'équipe de la réserve a aussi accompagné la commune de **La Chapelle-Saint-Mesmin** dans son projet de sentier de découverte appelé « Sur les traces du passeur », et a participé activement à la rédaction de panneaux en lien avec la Loire, la faune ou la flore. Un projet de bassin d'assainissement, porté par Orléans Métropole, est prévu



Nouveau sentier de découverte à La Chapelle-Saint-Mesmin © T. Vaisy

sur le réseau de la station d'épuration. Des réunions ont eu lieu en mairie, pour échanger sur les études préalables et l'impact d'un tel projet.

Un chantier d'entretien de la roselière s'est déroulé sur les bords du Loiret à **Saint-Hilaire-Saint-Mesmin**, pour freiner le boisement de ce milieu touché par la baisse des débits moyens du cours d'eau. Cette action a été valorisée dans le bulletin communal et le plan de gestion a été présenté en introduction d'une réunion du Conseil municipal.

Outre les contacts pour la signature des conventions de gestion, un partenariat avec la commune de **Mareau-aux-Prés** a permis de renouveler les panneaux réglementaires du périmètre de protection, au bord du Loiret. Il en est de même avec la commune de **Saint-Pryvé-Saint-Mesmin**,

pour l'implantation d'un nouveau panneau au départ du sentier menant à la Pointe de Courpain.

L'aide des services techniques des communes de la réserve a également permis des interventions suite à des chutes d'arbres sur les sentiers pour protéger des secteurs sensibles en bloquant l'accès en véhicule.

On peut ajouter un travail avec le **Syndicat Mixte du Bassin du Loiret** (SMBL) pour sécuriser les vergers en bord de Loiret, avec l'élagage d'arbres dangereux, et la réflexion avec le **Pôle Loire de la Direction Départementale des Territoires**, pour mettre en place des actions de gestion des milieux naturels, dans la réserve naturelle ou sur d'autres sites ligériens, nouvellement gérés par ce service de l'État.

Des chantiers de gestion des milieux naturels et une équipe de bénévoles dynamiques

Les pelouses et prairies sur sable constituent des habitats prioritaires à forts enjeux de biodiversité dans la réserve naturelle. La dynamique de végétation est importante et nécessite des travaux d'entretien réguliers pour maintenir le milieu ouvert, pauvre en humus.

LNE a bénéficié d'un **financement de l'État au titre du « Fonds vert - France nation verte »**, pour la gestion de la prairie des Grands-Hauts à Mareau-aux-Prés, qui abrite plusieurs espèces rares ou protégées telles que Gagée des prés, Buplèvre de Gérard (*Bupleurum gerardii*), Phélipanche des sables (*Phelipanche arenaria*) ou Renoncule de Montpellier (*Ranunculus montpelicius*).

L'entretien des pelouses de la Pointe de Courpain s'est poursuivi grâce à l'aide de **Réseau de Transport d'Electricité (RTE)**, dans le cadre de notre convention 2021-2026.

Comme chaque année, les **chantiers mensuels** proposés aux adhérents ont permis d'apporter une aide importante à l'équipe de la réserve, sur des actions variées : lutte contre les espèces invasives ou horticoles (ailante, lilas...), arrachage de genêts dans les pelouses à corynéphore, aide à l'installation de signalétique... **11 chantiers ont été organisés**, auxquels ont participé 18 personnes différentes, avec une moyenne de 6 personnes par demi-journée.

L'aide des bénévoles s'est aussi concrétisée par la relecture de documents, la saisie de données naturalistes, la participation à des réunions pour représenter la réserve, les permanences pour l'accueil du public sur les stands, sans oublier le petit ou le gros bricolage.



Broyage de la prairie des Grands-Hauts, financé par le Fonds vert © D. Hémeray



Chantier d'arrachage de lilas, espèce envahissante © T. Vaisny

La vie de l'association

Les adhérents et les bénévoles de l'association

Fin 2023, notre association comptait **567 adhérents**, et de très nombreux **bénévoles actifs**.



Baguage d'oiseaux à la réserve naturelle © T. Vaisy



Gestion de la photothèque © LNE



Suivi botanique - Annexe hydraulique de la réserve naturelle © T. Vaisy

+ de 3 800 heures !



La gouvernance et les positions prises

En 2023, l'association était dirigée par un Conseil d'Administration de 13 membres élus par l'Assemblée Générale.

4 réunions du Conseil d'Administration ont eu lieu durant l'année 2023 afin de donner les grandes orientations à suivre pour l'association.

En 2023, le CA de l'association a établi huit positions :

- Levée au 30/11 des mesures de restriction des usages de l'eau - Avis de l'association
- Projet de réintroduction du Balbuzard pêcheur sur le littoral méditerranéen - Avis de l'association
- Gestion de la Nappe de Beauce - Courrier à la Présidente de la CLE
- Plan d'action Gestion de l'eau - Courrier à la Préfète du Loiret
- Plan d'aménagement ONF 2025-2044 sur la gestion forestière du massif d'Orléans - Consultation

- Projet logistique Beaugency - Enquête publique
- Mesures de limitation provisoire des usages de l'eau sur l'Est et le Sud du Loiret - Recours gracieux
- Mesures de limitation provisoire des usages de l'eau sur la Beauce loirétaine (2023-2025) - Enquête publique

Elles sont consultables sur notre site à l'adresse suivante :

<http://www.loiret-nature-environnement.org/qui-sommes-nous/l-association/s-informer>

Issus du Conseil d'Administration, 5 membres ont siégé au sein du Bureau de l'association pour traiter les affaires courantes. 12 réunions de Bureau ont eu lieu en 2023.

5 co-présidents élus par le CA siègent au Bureau :

co-président en charge de la vie associative, co-président en charge des finances, co-président en charge des relations extérieures, co-président en charge des thématiques Nature, co-président en charge des thématiques Environnement.

Les affaires juridiques

En 2023, Loiret Nature Environnement a été amenée à se constituer partie civile devant les tribunaux pour mieux faire respecter le droit de l'environnement.

Nous avons notamment été sollicités par l'**Office Français pour la Biodiversité (OFB)** dans une affaire où un agriculteur avait été pris en flagrant délit de **destruction d'espèces protégées**. Il s'agissait de deux éperviers et d'une buse tués à coups d'épouvette.



Epervier (archives) © C. Surand



Buse variable (archives) © C. Lartigau

Le conseil d'administration de LNE a décidé d'aller en justice pour demander réparation.

Aidée par une bénévole spécialiste du droit de l'environnement, **l'association s'est présentée devant le tribunal correctionnel en octobre qui a donné suite à notre demande de dommages et intérêts.**

Le prévenu a été condamné à 3 mois de prison avec sursis, 8 mois de suspension de son permis de chasse, 500€ d'amende, 1500€ de dommages et intérêts à verser à l'association ainsi que 600€ de frais. Nous avons également obtenu qu'un **communiqué de presse** soit publié dans deux journaux locaux dont la République du Centre pour sensibiliser la population aux conséquences de telles pratiques, ce qui a été fait.

Dans la deuxième affaire suivie en 2023, c'est la gendarmerie qui nous a demandé d'intervenir. Un agriculteur avait acheté un **produit phytosanitaire** huit jours avant son interdiction de vente. Ce pesticide a été reconnu par l'Union européenne comme cancérigène pour l'homme et particulièrement toxique pour la faune aquatique. Malgré cette interdiction, l'agriculteur a utilisé le produit pour arrêter la germination de ses pommes de terre.

C'est la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et des forêts (DRAAF) qui a découvert le stock de 130 kilos de ce produit et en a exigé la destruction. **Nous nous sommes également constitués partie civile** mais, le jour de l'audience, l'avocat de la partie adverse a invoqué la nullité de la procédure et l'affaire a été renvoyée en jugement au mois de septembre 2024...

Les procédures contentieuses concernant le droit de l'environnement sont encore rares car elles nécessitent des connaissances juridiques très spécialisées. Mais les tribunaux s'y intéressent de plus en plus et un pôle environnemental a été créé dans chaque région pour soutenir ce type de démarches.

LNE, aidé par ses bénévoles, essaie de répondre aux sollicitations des administrations chargées de **faire respecter le droit de l'environnement**, en allant devant les tribunaux pour obtenir que justice soit faite.

Si cet aspect des activités de l'association vous intéresse et vous motive et que vous avez des compétences dans le domaine juridique, contactez-nous !

La participation aux commissions de concertation et au débat public

Notre association est agréée au titre de la protection de l'environnement dans un cadre départemental (agrément du 15/11/1978 renouvelé par arrêté préfectoral du 02/06/2022). Loiret Nature Environnement est également habilitée à participer au débat sur l'environnement dans le cadre d'instances consultatives

départementales par arrêté préfectoral du 02/06/2022.

Par là-même, nous avons pu siéger en 2023 à de très nombreuses commissions, grâce à l'**implication primordiale de plusieurs bénévoles.**

Tableau des représentations assurées dans les diverses commissions de concertation

Comité consultatif de la Réserve Naturelle de saint-Mesmin
Comité de pilotage du site Natura 2000 "Etangs de la Puisaye"
Comité de pilotage du site Natura 2000 "La Loire de Tavers à Belleville"
Comité de pilotage du site Natura 2000 "Vallée de l'Essonne et vallons voisins"
Comité régional ORB/SINP
Comité régional de la biodiversité (CRB)
Comité consultatif de gestion de l'arrêté de protection de biotopes "sternes" du Loiret
Comité consultatif de gestion de l'arrêté de protection de biotopes du site des marais d'Orville et de Dimancheville
Comité consultatif site de l'étang du Puits et du canal de la Sauldre
Comité d'orientation du Grand Rozeau et des zones humides à Châlette-sur-Loing
Comité de pilotage régional du plan de restauration du balbuzard pêcheur
Comité départemental de suivi du grand Cormoran
Comité Départemental de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS)
Commission Départementale de la Nature, des paysages et des Sites (CDNPS), formation "Nature"
Commission Départementale de la Nature, des paysages et des Sites (CDNPS), formation "Sites et Paysages"
Commission Départementale de la Nature, des paysages et des Sites (CDNPS), formation "Sites et Paysages" /projet éolien AE
Commission Départementale de la Nature, des paysages et des Sites (CDNPS), formation "Sites et Paysages" /projet éolien AU
Commission Départementale de la Nature, des paysages et des Sites (CDNPS), formation "Faune sauvage captive"
Commission Départementale de la Nature, des paysages et des Sites (CDNPS), formation "Carrières"
Schéma régional des Carrières
Stratégie locale de gestion des risques d'inondation
Conseil Départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST)
Commission de Suivi des Sites (CSS) U.T.O.M. de Saran
Commission de Suivi des Sites (CSS) du centre de stockage de déchets non dangereux de Chevilly
Réseau régional déchets
Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES) du Plan Regional de Prevention et de Gestion des Dechets de la Région Centre-Val de Loire (PRPGD)
Comité de pilotage "Zéro déchet zéro gaspillage" SICTOM Châteauneuf-sur-Loire
Commission environnement des services publics de Beauce Gâtinais Valorisation (BGV)
Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture (CDOA)
Commission départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF ex CDCEA)
Comité de suivi Charte Zone de non Traitement (ZNT)
Groupe régional de concertation "Zones vulnérables" (nitrates)
Commission régionale forêt-bois
Groupe régional en santé environnement (GRSE)
Assemblée pour le Climat et la Transition Energétique (ACTE)
Comité des usages de l'eau
Commission locale de l'eau CLE Val Dhuy Loiret (SAGE Loiret)
Comité scientifique pour l'alimentation en eau potable de la ville d'Orléans
Comité de pilotage de l'étude du bassin d'alimentation des captages (BAC) prioritaires
Etude diagnostic et prospective sur les inondations par ruissellement et débordement de cours d'eau
Délimitation de l'Aire d'Alimentation des Captages (AAC) d'Ormes et d'Ingré
Conseil d'exploitation eau/assainissement
Plan de protection de l'atmosphère
Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC)
Conseil de développement (CODEV) d'Orléans Métropole
Conseil de développement du Pays Beauce-gâtinais
Conseil de développement du Pays Loire-Beauce
Conseil de développement du Pays Forêt d'Orléans Val de Loire
Comité de programmation Leader du GAL Forêt d'Orléans Val de Loire
Conseil associatif de l'Agence d'urbanisme de l'Agglo d'Orléans
SIVU des Groues (Orléans)
Commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaires enquêteurs

La communication

La lettre d'information

La lettre de Loiret Nature Environnement (10 à 12 pages) est parue à 3 reprises en 2023.

Elle contient des informations sur l'actualité de l'association et est adressée aux adhérents, par voie dématérialisée.

Vous pouvez retrouver nos lettres d'info sur notre site Internet :

www.loiret-nature-environnement.org/publications.html



Le mot de la semaine

Le rendez-vous hebdomadaire pour tout savoir de l'actualité de la semaine et ne rien manquer comme sorties ou autres événements organisés par votre association.



La page Facebook

Depuis le printemps 2017, notre page Facebook permet de diffuser notre actualité, de partager celle de partenaires et d'atteindre un public varié. **2600 personnes sont abonnées (+230 sur 1 an)** et peuvent relayer à leur tour nos informations : <https://www.facebook.com/lne45/>



Le site Internet

Le site de l'association est disponible à l'adresse :

www.loiret-nature-environnement.org

...Il fera peau neuve en 2024 !!



Page d'accueil du site de Loiret Nature Environnement

L'équipe salariée

Organigramme



Mouvement du personnel

Départ de Thomas Bayart, animateur nature en CDD, en juillet 2023.

Arrivée de Juliette Branchoux, animatrice en CDD, en septembre 2023.

Formation du personnel

Diverses formations ont été suivies par les salariés en 2023 dans le cadre de la formation continue.

Thomas Bayart	Méthodes pédagogiques en éducation à l'environnement	5 jours
Thomas Bayart	La voix : la connaître, l'écouter, la maîtriser	2 jours
Kévin Billard	Accompagner les acteurs du bâti à préserver la biodiversité	2 jours
Kévin Billard	Pollution lumineuse et biodiversité	4 jours
Nicolas Déjean	Lichens	3 jours
Nicolas Déjean	Orthoptères Niveau 1	2 jours
Agnès Hergibo	La voix : la connaître, l'écouter, la maîtriser	2 jours
Pascal Veronneau	L'objectif de "zéro artificialisation nette" des sols	2 jours
Titouan Vaisy	Commissionnement Réserves Naturelles	16 jours
Titouan Vaisy	Permis tronçonneuse ECC1	2 jours

Stagiaires

✓ Tim Moitet, Master 1 à l'Université d'Orléans. Janvier et février au Pôle Inventaires et Expertises.

✓ Nathan Peultier, Master 1 à l'Université Paris-Cité. Mars et avril au Pôle Inventaires et Expertises.

✓ Sacha Jacob, Master 1 à l'Université de Perpignan. Mars et Avril à la réserve naturelle.

✓ Maël Citérin, Licence 3 à l'Université de Besançon. Mars et Avril à la réserve naturelle.

✓ Flavie Blancheton, Licence 3 à l'Université Paris-Saclay. Mi-mai à mi-juin au Pôle Inventaires et Expertises.

✓ Jules Pernet, BTS GPN au Lycée de La Mouillère. Octobre à la réserve naturelle.

✓ Chaque année, l'association accueille également quelques élèves de niveau 3^e ou 1^{ère} STAV pour leur séquence d'observation en milieu professionnel.

Les groupes bénévoles

L'association compte plusieurs groupes thématiques de bénévoles dans les domaines suivants : ornithologie, botanique, géologie, eau et climat...

L'association s'étant équipée d'un **outil de visioconférence**,

nous pouvons tenir les réunions de groupe en format mixte (présentiel/distanciel) ce qui **permet à des adhérents plus éloignés géographiquement de nous rejoindre**.

Groupe Ornithologie

Vie du groupe

- 12 sorties et 5 réunions de groupe ont eu lieu en 2023

Etudes et recensements

• **Comptage Wetlands**

24 500 oiseaux comptés par 40 participants sur plus de 80 sites le 15 janvier 2023.

• **Suivi et protection des colonies de sternes sur la Loire**

Comptage de 13 sites et panneautage de 4 d'entre eux.

La reproduction des sternes est en baisse depuis plusieurs années. Des sites disparaissent (végétalisation, prédation, crues, etc)

De plus, les sternes ont été touchées par la grippe aviaire.

Le début de la nidification des pierregarin a été perturbée par une crue. Le nombre de couples nicheurs s'élève à 132 pour la Sterne naine et à 198 pour la Sterne pierregarin.

• **Programme STOC-EPS**

Marie-des-Neiges de Bellefroid assure la coordination de ce programme pour le Loiret : 12 participants.

Actions et interventions de protection

- **Veille "Travaux à risque"**. La veille se poursuit depuis 2019.

Pas de chantier « à risque » détecté cette année. Mais suivi de plusieurs bâtiments (Eglise et hôpital de Briare, Gien, Université d'Orléans, tour T17 à la Source).

Les informations récoltées sont utilisées pour le programme « **Un toit pour la biodiversité** ».

• **Sauvegarde d'une colonie de martinets à Jargeau**

Suite à l'alerte d'un de nos adhérents concernant la réalisation de travaux d'isolation extérieure sur un bâtiment occupé par une belle colonie de Martinet noir à Jargeau, les travaux ont été stoppés par l'OFB le temps de trouver une solution.

La pose de nichoirs artificiels avec 40 nids a été réalisée par l'entreprise AFL et les travaux ont été reportés durant la période de reproduction sur un autre secteur sans risque pour les Martinets.

Il ne reste qu'à vérifier en 2024 que les nouveaux nichoirs aient bien été adoptés !

• **Recherche de nids de Busards Saint-Martin et d'Oedicnèmes criards à Baccon.**

Recherche de nids sur l'exploitation d'un agriculteur bio à Baccon dans le but de les protéger : pas de nids trouvés.



Sterne pierregarin juvénile © J.C Picard

Groupe Botanique

Le groupe Botanique a organisé **7 sorties** sur 7 communes différentes durant l'année 2023 avec une **participation comprise entre 8 personnes et 29 personnes**.

L'ensemble de ces sorties a permis de saisir **750 observations dans la base de données Obs'45** soit une moyenne d'environ 100 espèces par sortie. Plusieurs espèces ont été observées pour la première fois depuis la mise en place d'Obs'45 comme l'Epilobe des montagnes à La Chapelle-Saint-Sépulcre ou le Polycarpon à quatre feuilles qui colonise certains espaces urbains tels que les trottoirs des villages et des villes.

Les sorties vont se poursuivre en 2024 pour explorer de

nouvelles communes afin de compléter nos connaissances et peut être découvrir de nouvelles espèces ou redécouvrir des espèces un peu perdues de vue.

Des campagnes de recherche sont proposées par le CBNBP avec, par exemple, des enquêtes sur les gagées. On notera aussi l'observation ces dernières années de plusieurs espèces provenant du sud de la France comme l'Orchidée *Himantoglossum robertianum* dans l'agglomération d'Orléans ou la Borriginacée Cerinthe minor dans des jachères de Beauce alors qu'elle s'observe habituellement dans le sud du massif alpin.

Groupe Géologie

2023 a été une année en demi-teinte pour notre groupe Géologie.

- Réunions mensuelles avec une assez faible participation (6-7 personnes en moyenne). Seules les réunions conviviales de la galette en début d'année et le repas de juin ont continué d'attirer les participants.
- 4 sorties sur le terrain étaient prévues mais 3 ont eu lieu (la sortie sur la carrière de Montreuil-Bellay a été annulée faute de participants) :
 - Carrière d'Entrains-sur-Nohain, 3 participants.
 - Carrière de Triguères avec 8 participants.
 - La sortie en Normandie sur 4 jours avec 15 participants

De plus, la FFAMP (Fédération française des amateurs de minéralogie et paléontologie) a annoncé qu'elle suspendait pour un an ses activités, jusqu'à sa prochaine AG, du fait de la démission de plusieurs membres de son bureau non remplacés.

Or, la FFAMP a une importance pour nous par ses relations avec les carriers : elle est un interlocuteur reconnu des pouvoirs publics et de l'UNICEM (Union nationale des industries de carrières et matériaux de

construction). La FFAMP est également partenaire de la SGF (Société géologique de France). Elle participe, entre autres, à la contestation du projet d'interdiction du ramassage des fossiles sur l'estran des plages de Normandie (dans le cadre de la création d'une réserve régionale naturelle le long de la côte). En effet, scientifiquement parlant, si cette interdiction se mettait réellement en place, sur les plages du Nord, ce serait une parfaite aberration, car un fossile dégagé de sa gangue, et non récupéré, est détruit par la houle dans l'année qui suit.

Pour cette nouvelle année, nous avons pour projet de redynamiser notre groupe par une attractivité plus grande des réunions proposées, avec des mini-conférences sur des thèmes de minéralogie et de paléontologie.

A noter, enfin, que des membres de notre groupe participent aux réflexions au sein de l'association sur les divers problèmes liés à l'eau et au changement climatique. Nous sommes également ponctuellement sollicités lors de l'instruction, par la préfecture, de nouveaux dossiers d'extraction de matériaux, principalement dans les terrasses alluviales de la Loire.

Groupe eau et climat

Le Groupe eau et climat est ouvert à toutes les adhérent·e·s de l'association intéressé·e·s par les thèmes du changement climatique et de l'eau. Il permet d'aborder les questions liées au changement climatique et à l'état des ressources en eau d'un point de vue quantitatif et qualitatif. La situation hydrologique du Loiret est régulièrement suivie en raison de l'évolution climatique et des sécheresses récurrentes.

Le groupe Eau s'est réuni à 3 reprises en 2023 avec 8 à 13 participant·e·s aux réunions, qu'il est aussi possible de suivre en distanciel.

Plusieurs membres du groupe eau de LNE participent au réseau de la fédération régionale FNE-CVL (réunions, webinaires, formations), ainsi qu'à des instances départementales officielles dédiées à l'eau comme la Commission Locale de l'Eau de la rivière Dhuy-Loiret, le Comité des Usages de l'Eau ou le Projet Territorial de Gestion de l'Eau (PTGE) Puiseaux-Vernisson.

En 2023, les activités du groupe ont aussi porté sur des démarches locales (consultation et avis sur les arrêtés sécheresse, avis sur le projet de Zone à Faibles Émissions sur la Métropole d'Orléans, participation aux Assises

Régionales de l'eau), ou abordé des actualités liées aux thématiques du groupe (évaluation des limites planétaires, déroulement de la COP28).

Un partenariat a été lancé avec l'association locale CAP CLIMAT Orléans pour initier un cycle d'animations avec l'organisation d'une première Fresque du Climat à la MNE fin 2023.

Les réunions du groupe Eau et Climat sont aussi l'occasion de suivre le déroulement de l'opération « Objectif Climat 2030 » à travers des points d'information réguliers sur les actions menées avec les 13 communes du département déjà engagées, ainsi que sur celles dédiées à la sensibilisation du public à travers les différents outils édités par l'association, ou avec l'évènement annuel « Bienvenue dans mon jardin au naturel » dédié aux pratiques respectueuses de la biodiversité et économes en eau.

Face aux enjeux locaux liés à l'eau et au climat (sécheresses, pratiques agricoles, artificialisation des sols...), il est essentiel que le groupe puisse poursuivre ses activités en s'appuyant sur les compétences présentes dans l'association. N'hésitez pas à le rejoindre.

Groupe Centre de documentation

L'activité régulière des bénévoles au centre de documentation permet de soutenir le travail des salariés :

Gestion de la photothèque (avec l'outil ACDSsee)

L'activité photothèque, un peu délaissée au début de l'année 2023, a été reprise de manière régulière à partir d'octobre par Sylvain et Agnès, nouveaux bénévoles. Ils ont en charge le rangement et le tri de cette base de données, enrichie par les photos des salariés et adhérents qui serviront à l'illustration des différents supports créés par LNE.

La photothèque comporte environ **31 000 images**.

Gestion de la bibliothèque (avec l'outil PMB)

Le fonds documentaire est riche de **2 666 références** tous médias confondus, dont 215 supports CD, DVD et VHS.

Au cours de l'année 2023, **111 nouvelles acquisitions** et dons de particuliers (essentiellement en mammalogie, écologie et entomologie) sont venues compléter la bibliothèque.

En parallèle, la **section jeunesse** a été supprimée, n'ayant plus d'utilité à la MNE. Les 174 ouvrages ont été dispatchés entre écoles, salariés, adhérents et, pour finir, les boîtes à livres de la ville.

Avec l'évolution rapide du domaine de **l'écologie**, un tri des ouvrages désuets ou obsolètes a permis, au cours de l'été, de gagner en visibilité et de scinder cette section en deux : **Développement durable et Biodiversité**.

La réorganisation et le tri des livres a été l'occasion de réparer ou d'effectuer les travaux de reliure des livres anciens abîmés.

Cette année encore, la baisse de fréquentation de la bibliothèque s'est poursuivie avec seulement une trentaine de prêts, la plupart en botanique et ornithologie.

Commencé fin 2022, le tri de la **revue de presse** s'est poursuivi pour ne conserver que les articles en lien avec la vie de l'association : historique de la MNE, grandes causes défendues, etc. Les articles couvrent la période de 1980 à 2015, et seront prochainement numérisés puis mis en ligne.

Ceci a amené la réorganisation et le rangement des archives papier en optimisant l'espace dédié à leur stockage dans le grenier.

Saisie des données naturalistes

- **Données ornithologiques issues des IBC** des communes de Bou, Combleux, La Chapelle-Saint-Mesmin, Saint-Hilaire et Saint-Pryvé.
- **Données ornithologiques** sur différents sites de la réserve naturelle de Saint-Mesmin, et comptage WETLANDS 2023
- **Données entomologiques** sur différents sites de la réserve naturelle de Saint-Mesmin
- **Données botaniques** sur différents sites de la réserve naturelle de Saint-Mesmin

Saisie des données d'éducation à l'environnement

Un nouvel outil a été mis en place en 2022 au service de l'état des lieux de l'éducation à l'environnement en France.

C'est un véritable observatoire pour saisir et valoriser les données en direct, avec une cartographie des animations pour chaque structure utilisatrice.

La saisie des animations et des formations réalisées par les animateurs et animatrices est faite à la fin de chaque semestre pour rendre compte du travail effectué durant l'année.

La saisie informatique des animations est réalisée semestriellement par les bénévoles du groupe.

Autres soutiens

Tout au long de l'année, les bénévoles relisent les nombreux documents édités par l'association, participent à la mise sous pli des envois en nombre (agenda, demandes d'adhésion, convocation à l'AG, etc...), aident à la fabrication de matériels d'animation ou d'exposition (plastification, découpage, etc...), viennent en soutien aux salariés lors des manifestations.

La Maison de la Nature et de l'environnement

Travaux de rénovation

Suite des travaux en 2023 à la MNE

La MNE poursuit sa mue avec une nouvelle phase de travaux pour la rénovation du bureau de la réserve naturelle.

Toute l'équipe salariée s'est mobilisée sur une journée pour décoller le papier peint et la vieille moquette du sol...

Des peintres professionnels ont pris le relais pour nous rendre un bureau « comme neuf » et très lumineux !

Enfin, deux bénévoles ont « planché » sur le sol, qui a été recouvert d'un parquet stratifié, bien plus simple à entretenir.

Le résultat final est très apprécié !



Préparation avant peinture © LNE



Bureau de la réserve naturelle avant et après travaux © LNE



Le centre de documentation et d'information

Le centre de documentation est un pôle ressource important en matière d'informations naturalistes. **Il est animé exclusivement par un groupe de bénévoles et 2023 a vu le renouvellement d'une partie de l'équipe.**

Il comprend près de **2 700 références**, ouvrages ou publications et supports multimédia pour consultation sur place ou emprunt par les adhérents. Le logiciel de gestion de la bibliothèque, PMB, permet une recherche rapide et exhaustive de l'offre documentaire.

Les sujets traités concernent la botanique, l'ornithologie, la géologie, le jardin bio & Zéro Pesticide, la mycologie, les milieux humides et l'herpétologie, l'écologie (gestion des espaces naturels, l'énergie, les transports, l'habitat, la pollution, les déchets, la santé...), la mammalogie et l'entomologie.

Par ailleurs, notre centre de documentation dispose d'une **photothèque** importante avec plus de **31 000 images** pour **70 photographes** répertoriés (**un grand merci à ceux qui nous transmettent leurs photos pour enrichir encore cette photothèque, nous prenons bien soin de toujours citer, pour chacune, le photographe qui en est l'auteur**).

Cette photothèque est elle aussi informatisée grâce au logiciel de gestion de photographies ACDSsee. Cela nous permet d'organiser le fonds photographique selon nos besoins, de légènder, de retrouver et d'afficher les photos rapidement.

Depuis la Covid, force est de constater que la bibliothèque, bien qu'enrichie de nouvelles entrées, ne génère plus beaucoup de prêts de livres. Une réflexion est en cours pour redéfinir les objectifs afin de revoir l'étendue de notre offre documentaire par une validation des sections thématiques et suppression des ouvrages obsolètes...